

CORPORATION LITHIUM ÉLÉMENTS CRITIQUES
(société d'exploration)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICES CLOS LES 31 AOÛT 2023 ET 2022

CRITICAL ELEMENTS LITHIUM CORPORATION
(an exploration company)

ANNUAL FINANCIAL REPORT
YEARS ENDED AUGUST 31, 2023 AND 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière
États de la perte nette et de la perte globale
États des variations des capitaux propres
Tableaux des flux de trésorerie
Notes complémentaires aux états financiers

FINANCIAL STATEMENTS

Statements of financial position
Statements of net loss and comprehensive loss
Statements of changes in equity
Statements of cash flows
Notes to financial statements

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Corporation Lithium Éléments Critiques

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Corporation Lithium Éléments Critiques (« la Société »), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 août 2023 et au 31 août 2022;
- les états de la perte nette et de la perte globale pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 août 2023 et au 31 août 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Shareholders of Critical Elements Lithium Corporation

Opinion

We have audited the financial statements of Critical Elements Lithium Corporation (the "Entity"), which comprise:

- the statements of financial position as at August 31, 2023 and August 31, 2022;
- the statements of net loss and comprehensive loss for the years then ended;
- the statements of changes in equity for the years then ended;
- the statements of cash flows for the years then ended;
- and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies;

(Hereinafter referred to as the "financial statements").

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Entity as at August 31, 2023 and August 31, 2022, and its financial performance and its cash flows for the years then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the "**Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements**" section of our auditor's report.

We are independent of the Entity in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Questions clés de l'audit

Évaluation des indicateurs de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

Description de la question

Nous attirons l'attention sur les notes 4 et 12 des états financiers. L'entité possède des actifs de prospection et d'évaluation incluant des propriétés minières. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation par l'entité uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits d'exploration ont expiré ou expireront dans un avenir proche;
- Aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs de prospection et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

À chaque date de clôture, l'entité effectue une évaluation des indicateurs potentiels de dépréciation. S'il existe un tel indicateur, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'évaluation des indicateurs de dépréciation des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation constituait une question clé de l'audit. Cette question concerne un aspect considéré comme présentant des risques importants d'anomalies significatives en raison de l'ampleur des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation. Cette question est l'une des plus importantes du fait des difficultés soulevées par l'évaluation des résultats de nos procédures d'audit visant à apprécier les conclusions de l'entité quant à savoir si les facteurs, pris individuellement et collectivement, constituent des indicateurs de dépréciation.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit. Nous avons déterminé que l'évaluation de l'entité des indicateurs potentiels de dépréciation s'alignait sur :

- l'information incluse dans les communiqués de presse de l'entité et rapports de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;

Key Audit Matters

Evaluation of indicators of impairment for exploration and evaluation assets

Description of the Matter

We draw attention to Notes 4 and 12 of the financial statements. The Entity has exploration and evaluation assets which include mining properties. The carrying amounts of exploration and evaluation assets are assessed by the Entity for impairment when indicators of impairment exist, typically when one of the following circumstances apply:

- Exploration rights have expired or will expire in the near future;
- No significant future exploration expenditures are foreseen;
- No commercially viable quantities are discovered and exploration and evaluation activities will be discontinued;
- Exploration and evaluation assets are unlikely to be fully recovered from successful development or sale.

The Entity completes an evaluation at each reporting period of potential impairment indicators. If any such indicator exists, then the assets' recoverable amount is estimated.

Why the matter is a key audit matter

We identified the evaluation of indicators of impairment for exploration and evaluation assets as a key audit matter. This matter represented an area of significant risk of material misstatement given the magnitude of exploration and evaluation assets. This matter was of most significance due to the difficulties in evaluating the results of our audit procedures to assess the Entity's determination of whether the factors, individually and in the aggregate, resulted in indicators of impairment.

How the matter was addressed in the audit

The primary procedures we performed to address this key audit matter included the following. We assessed that the Entity's evaluation of potential impairment indicators was consistent with:

- Information included in Entity's press releases and Management's Discussion and Analysis filed with the relevant Canadian Securities Commissions;

Page 3

- les éléments probants obtenus dans le cadre d'autres aspects de l'audit, y compris les résultats des activités de prospection et toute mise à jour des estimations des ressources et réserves minérales;
- les renseignements obtenus à la suite :
 - (i) de la lecture des communications internes destinées à la direction et au conseil d'administration;
 - (ii) de l'inspection d'informations rendues publiques en vue d'analyser les fluctuations du cours des marchandises concernées.

Nous avons évalué le statut des droits de prospection de l'entité en vérifiant auprès de la direction s'il est prévu de ne pas renouveler certains droits et en consultant les registres publics.

Nous avons tenu compte des activités menées jusqu'à présent dans chaque zone où l'entité a le droit de prospecter en comparant les dépenses actuelles aux dépenses budgétées et aux flux de trésorerie disponibles pour appuyer ces dernières. Nous avons évalué la capacité de l'entité à budgéter avec exactitude les dépenses en comparant les dépenses budgétées de l'entité pour l'exercice précédent aux dépenses réelles engagées.

Nous avons évalué si des dépenses importantes ont été prévues pour la poursuite de la prospection en vue d'évaluer les ressources minérales dans les zones où l'entité a le droit de prospecter ou si de telles dépenses ont été suspendues en analysant les dépenses budgétées et en discutant avec la direction quant aux projets de l'entité.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Page 3

- Evidence obtained in other areas of the audit, including the results of exploration activities and any updates to estimates of mineral reserves and resources;
- Information obtained from:
 - (i) Reading internal communications to management and the Board of Directors;
 - (ii) Inspecting publicly available information for changes in the price of applicable commodity prices.

We assessed the status of the Entity's rights to explore by discussing with management if any rights were not expected to be renewed and by inspecting government registries.

We considered the activities to date in each area to which the Entity has a right to explore by comparing the actual expenditures to the budgeted expenditures and available cash flow to meet these budgeted expenditures. We evaluated the Entity's ability to accurately budget the expenditures by comparing the Entity's prior year budgeted expenditures to the actual expenditures incurred.

We assessed if substantive expenditures on further exploration for the evaluation of mineral resources in each area that the Entity has a right to explore are planned or discontinued by inspecting budgeted expenditures.

Other Information

Management is responsible for the other information. Other information comprises:

- The information included in the Management's Discussion and Analysis filed with the relevant Canadian Securities Commissions.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not and will not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information identified above and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit and remain alert for indications that the other information appears to be materially misstated.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

We obtained the information included in the Management's Discussion and Analysis filed with the relevant Canadian Securities Commissions as at the date of this auditor's report. If, based on the work we have performed on this other information, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact in the auditor's report.

We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS), and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Entity's ability to continue as a going concern, disclosing as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Entity or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Entity's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion.

Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists.

Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of the financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;

We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.

- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Entity's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Entity's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Entity to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- Communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.
- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport de l'auditeur parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Marie David.

*KPMG A.M.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 21 novembre 2023

* CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A131681

- Provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.
- Determine, from the matters communicated with those charged with governance, those matters that were of most significance in the audit of the financial statements of the current period and are therefore the key audit matters. We describe these matters in our auditor's report unless law or regulation precludes public disclosure about the matter or when, in extremely rare circumstances, we determine that a matter should not be communicated in our auditor's report because the adverse consequences of doing so would reasonably be expected to outweigh the public interest benefits of such communication.

The engagement partner on the audit resulting in this auditor's report is Marie David.

*KPMG LLP**

Montreal, Canada

November 21, 2023

* CPA auditor, CA, public accountancy permit no. A131681

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

États de la situation financière**Exercices clos les 31 août****Critical Elements Lithium Corporation**

(an Exploration Company)

Statements of Financial Position**Years ended August 31**

	31 août / August 31, 2023	31 août / August 31, 2022	
ACTIFS	\$	\$	ASSETS
Actifs courants			Current assets
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	25 577 070	29 807 036	Cash and cash equivalents (Note 6)
Placement (note 7)	2 000 000	600 000	Investment (Note 7)
Titres négociables (note 8)	3 265 785	1 426 407	Marketable securities (Note 8)
Autres débiteurs	219 377	357 572	Other receivables
Taxes à recevoir	450 506	624 343	Taxes receivable
Frais payés d'avance	226 338	397 388	Prepaid expenses
Crédits d'impôt miniers à recevoir	1 728 193	1 356 066	Mining tax credits receivable
	33 467 269	34 568 812	
Actifs non courants			Non-current assets
Actifs financiers au titre de placements donnés en garantie (note 9)	4 210 140	-	Financial asset collateral investments (Note 9)
Immobilisations corporelles (note 10)	209 543	80 008	Fixed assets (Note 10)
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 11)	224 272	38 328	Right-of-use assets (Note 11)
Dépôts relatifs aux activités de prospection et d'évaluation	1 240 460	-	Deposits related to exploration and evaluation activities
Actifs de prospection et d'évaluation (note 12)	39 630 450	31 083 036	Exploration and evaluation assets (Note 12)
	45 514 865	31 201 372	
Total des actifs	78 982 134	65 770 184	Total assets
PASSIFS			LIABILITIES
Passifs courants			Current liabilities
Créiteurs et charges à payer	4 053 962	3 021 517	Accounts payable and accrued liabilities
Tranche à court terme des obligations locatives (note 13)	45 395	21 013	Current portion of lease liabilities (Note 13)
	4 099 357	3 042 530	
Passifs non courants			Non-current liabilities
Obligations locatives (note 13)	191 871	20 205	Lease liabilities (Note 13)
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés (note 17)	2 626 762	2 486 302	Deferred income taxes and mining taxes (Note 17)
	2 818 633	2 506 507	
Total des passifs	6 917 990	5 549 037	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES			EQUITY
Capital social et bons de souscription (notes 15 et 16)	111 034 601	96 709 094	Share capital and warrants (Notes 15 and 16)
Surplus d'apport	10 412 201	9 641 951	Contributed surplus
Déficit	(49 382 658)	(46 129 898)	Deficit
Total des capitaux propres	72 064 144	60 221 147	Total equity
Total des passifs et des capitaux propres	78 982 134	65 770 184	Total liabilities and equity
PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENT (notes 23 et 24) ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS DATE DU BILAN (note 27)			CONTINGENT LIABILITIES AND COMMITMENTS (Notes 23 and 24) AND SUBSEQUENT EVENTS (Note 27)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Jean-Sébastien Lavallée, Administrateur – Director

(s) Vanessa Laplante, Administrateur – Director

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

**États de la perte nette
et de la perte globale
Exercices clos les 31 août****Critical Elements Lithium Corporation**

(an Exploration Company)

**Statements of Net Loss
and Comprehensive Loss
Years ended August 31**

	2023	2022	
	\$	\$	
CHARGES			EXPENSES
Frais généraux d'administration (note 19)	429 714	348 021	General and administrative expenses (note 19)
Salaires et charges sociales	3 263 108	1 820 894	Salaries and fringe benefits
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	367 118	196 028	Registration, listing fees and shareholders' information
Honoraires professionnels et de consultants	530 951	531 497	Professional and consultants' fees
Rémunération et paiements fondés sur des actions	1 587 987	716 090	Share-based compensation
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	15 823	3 280	Depreciation of fixed assets (Note 10)
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 11)	45 167	19 996	Depreciation of right-of-use assets (Note 11)
	6 239 868	3 635 806	
AUTRES			OTHER
Revenus d'intérêts	(1 179 355)	(192 591)	Interest income
Autres revenus	(84 453)	(40 514)	Other revenues
Variation de la juste valeur des titres négociables	(1 602 320)	1 064 648	Net change in fair value of marketable securities
Étude d'ingénierie d'une usine d'hydroxyde de lithium (note 20)	(124 721)	1 990 540	Engineering study of a lithium hydroxide plant (Note 20)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(17 745)	-	Gain on disposal of property, plant and equipment
Perte sur modification de bail	(2 425)	-	Loss on lease modification
Perte (gain) sur taux de change	23 911	(34 684)	Foreign exchange loss (income)
	(2 987 108)	2 787 399	
PERTE AVANT IMPÔTS	3 252 760	6 423 205	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Recouvrement d'impôt exigible	(140 460)	(421 980)	Current tax recovery
Dépense d'impôt différé	140 460	421 980	Deferred tax expense
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE DE L'EXERCICE	3 252 760	6 423 205	NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS FOR THE YEAR
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE (note 18)	(0,02)	(0,03)	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE (Note 18)
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS EN CIRCULATION (DE BASE ET DILUÉ)	215 214 080	200 683 837	WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF SHARES OUTSTANDING (BASIC AND DILUTED)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

États des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 août

Critical Elements Lithium Corporation

(an Exploration Company)

Statements of Changes in Equity

Years ended August 31

	Capital social et bons de souscription / Share capital and warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit cumulé / Accumulated deficit	Total des capitaux propres / Total equity	
	\$	\$	\$	\$	
Solde au 31 août 2021	60 923 742	9 549 684	(36 750 506)	33 722 920	Balance, August 31, 2021
Émission d'actions ordinaires assorties de bons de souscription (note 16)	30 016 438	-	-	30 016 438	Common share issuance with warrants (Note 16)
Exercice d'options d'achat d'actions (note 16)	3 727 848	(1 337 848)	-	2 390 000	Share purchase options exercised (Note 16)
Exercice de bons de souscription (note 16)	1 992 321	-	-	1 992 321	Warrants exercised (Note 16)
Exercice d'options aux courtiers et à des intervenants (note 16)	48 745	(19 053)	-	29 692	Brokers and intermediaries' options exercised (Note 16)
Options octroyées aux courtiers et à des intervenants (note 16)	-	733 078	-	733 078	Brokers and intermediaries' options granted (Note 16)
Options octroyées (note 16)	-	716 090	-	716 090	Options granted (Note 16)
Frais d'émission d'actions	-	-	(2 956 187)	(2 956 187)	Share issuance expenses
	96 709 094	9 641 951	(39 706 693)	66 644 352	
Perte nette pour l'exercice	-	-	(6 423 205)	(6 423 205)	Net loss for the year
Solde au 31 août 2022	96 709 094	9 641 951	(46 129 898)	60 221 147	Balance, August 31, 2022
Solde au 31 août 2022	96 709 094	9 641 951	(46 129 898)	60 221 147	Balance, August 31, 2022
Exercice d'options d'achat d'actions (note 16)	582 699	(186 699)	-	396 000	Share purchase options exercised (Note 16)
Exercice de bons de souscription (note 16)	12 049 340	-	-	12 049 340	Warrants exercised (Note 16)
Exercice d'options aux courtiers et a des intervenants (note 16)	1 693 468	(631 038)	-	1 062 430	Brokers and intermediaries' options exercised (Note 16)
Unités d'actions différées et unités d'actions incessibles octroyées (note 16)	-	538 952	-	538 952	Deferred share units and Restricted share units granted (Note 16)
Options octroyées (note 16)	-	1 049 035	-	1 049 035	Options granted (Note 16)
	111 034 601	10 412 201	(46 129 898)	75 316 904	
Perte nette pour l'exercice	-	-	(3 252 760)	(3 252 760)	Net loss for the year
Solde au 31 août 2023	111 034 601	10 412 201	(49 382 658)	72 064 144	Balance, August 31, 2023

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

Tableaux des flux de trésorerie**Exercices clos les 31 août****Critical Elements Lithium Corporation**

(an Exploration Company)

Statements of Cash Flows**Years ended August 31**

	2023	2022	
	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette	(3 252 760)	(6 423 205)	Net loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Rémunération et paiements fondés sur des actions	1 587 987	716 090	Share-based compensation
Amortissement des immobilisations corporelles	15 823	3 280	Depreciation of fixed assets
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	45 167	19 996	Depreciation of right-of-use assets
Perte de la modification de bail	(2 425)	-	Loss on lease modification
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(17 745)	-	Gain on disposal of fixed assets
Variation de la juste valeur des titres négociables	(1 602 320)	1 064 648	Net change in fair value of the marketable securities
Intérêts courus	150 125	1 849	Accrued interest
Impôts différés	140 460	421 980	Deferred income taxes
	(2 935 688)	(4 195 362)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 21)	(2 253 786)	(1 815 393)	Net change in non-cash operating working capital items (Note 21)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(5 189 474)	(6 010 755)	Cash flows related to operating activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Remboursements des obligations locatives	(32 638)	(19 990)	Repayment of lease liabilities
Crédits d'impôt relatifs aux ressources et de crédits d'impôts miniers	792 725	-	Tax credits related to resources and mining tax credits
Remboursement des intérêts et de la dette à long terme	-	(700 000)	Repayment of interest and long-term debt
Encaissement lié à l'émission d'actions et de bons de souscription	-	30 016 438	Cash inflow related to the issuance of capital stock and warrants
Produits provenant de l'exercice d'options d'achat d'actions, de bons de souscription et d'options aux courtiers et à des intervenants	13 507 770	4 412 013	Proceeds from exercise of share purchase options, warrants and brokers and intermediaries' options
Frais d'émission d'actions	-	(2 223 109)	Share issuance expenses
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	14 267 857	31 485 352	Cash flows related to financing activities

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

Tableaux des flux de trésorerie**Exercices clos les 31 août****Critical Elements Lithium Corporation**

(an Exploration Company)

Statements of Cash Flows**Years ended August 31**

	2023	2022	
	\$	\$	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Acquisition de titres négociables	(237 058)	-	Acquisition of marketable securities
Acquisition d'un placement	(1 400 000)	-	Acquisition of investment
Acquisition d'immobilisations	(149 008)	(2 165)	Acquisition of fixed assets
Encaissement d'un actif financier au titre d'un placement donné en garantie	-	1 333 561	Proceeds from financial asset collateral investment
Acquisition d'un actif financier au titre d'un placement donné en garantie	(4 210 140)	-	Acquisition of financial asset collateral
Produit de disposition d'immobilisations	21 395	-	Proceeds from disposal of fixed assets
Dépôts relatifs aux activités de prospection et d'évaluation	(1 240 460)	-	Deposits related to exploration and evaluation activities
Ajout d'actifs de prospection et d'évaluation	(6 093 078)	(3 222 076)	Additions to exploration and evaluation assets
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(13 308 349)	(1 890 680)	Cash flows related to investment activities
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(4 229 966)	23 583 917	NET CHANGE IN CASH AND CASH EQUIVALENTS
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	29 807 036	6 223 119	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	25 577 070	29 807 036	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (note 21). / Items not affecting cash and cash equivalents (Note 21).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

**1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES 1-
ACTIVITÉS**

Corporation Lithium Éléments Critiques (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est engagée dans l'acquisition, l'exploration, la mise en valeur et le traitement de propriétés minières de minéraux critiques au Canada. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX sous le symbole CRE, à la bourse internationale OTCQX sous le symbole CRECF et à la bourse de Francfort sous le symbole F12. Le siège social de la Société est situé au 80, boul. de la Seigneurie ouest, bureau 201, Blainville, Québec, J7C 5M3.

**2- NATURE DES OPÉRATIONS ET MODE DE 2-
PRÉSENTATION**

La Société a déterminé que l'une de ses propriétés minières, à savoir Rose lithium-tantale, contient des réserves de minerai économiquement recouvrables. Au 31 août 2023, la Société a déterminé que la propriété Rose lithium-tantale était toujours au stade de prospection, puisque la Société n'a pas encore obtenu tout le financement et les permis nécessaires pour démarrer la construction et la phase de développement du projet Rose lithium-tantale. La Société n'a pas encore déterminé si ses autres propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement recouvrables.

La prospection et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, des risques liés à l'exploration et à l'extraction, des questions relatives à la réglementation, des règlements en matière d'environnement et d'autres règlements ainsi que de l'accessibilité au financement.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation, conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante de prospection de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

**1- STATUTE OF INCORPORATION AND NATURE OF
ACTIVITIES**

Critical Elements Lithium Corporation (the "Corporation"), incorporated under the *Business Canadian Corporations Act*, is involved in the acquisition, exploration, development and processing of critical minerals mining properties in Canada. Its shares are traded on the TSX Venture Exchange under the symbol CRE, on the OTCQX International under the symbol CRECF and on the Frankfurt Stock Exchange under the symbol F12. The address of the Corporation's head office and registered office is 80, de la Seigneurie West Blvd, Suite 201, Blainville, Québec, J7C 5M3.

**2- NATURE OF OPERATIONS AND BASIS OF
PRESENTATION**

The Corporation has determined that one of its mining properties, namely Rose Lithium-Tantalum, has economically recoverable ore reserves. As at August 31, 2023, the Corporation determined that it was still in the exploration stage with respect to its Rose Lithium-Tantalum property because it has not yet obtained all the required financing and permits to start the construction and development phase of the Rose Lithium-Tantalum Project. The Corporation has not yet determined whether its other properties have economically recoverable ore reserves.

The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Corporation will be influenced by a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental regulations and other regulations as well as available financing.

Although management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Corporation holds an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Corporation's property title. The property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.

2- NATURE DES OPÉRATIONS ET MODE DE PRÉSENTATION (suite)

Pour l'exercice clos le 31 août 2023, la Société a enregistré une perte nette de 3 252 760 \$ (6 423 205 \$ en 2022) et a des flux de trésorerie négatifs liés aux activités opérationnelles de 5 189 474 \$ (6 010 755 \$ en 2022). De plus, au 31 août 2023, la Société a un déficit de 49 382 658 \$ (46 129 898 \$ en 2022). Celle-ci étant au stade de la prospection, elle n'a pas de revenu ni de flux de trésorerie positifs provenant de son exploitation. Conséquemment, la direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et de s'acquitter de ses engagements et ses obligations dans le cours normal des activités.

La Société a réussi dans le passé à obtenir du financement. Cependant, la Société nécessite un financement supplémentaire important à court et à long terme et il existe une incertitude quant à la capacité de lever un tel financement. Plus précisément, afin d'aller de l'avant avec son projet minier Rose lithium-tantale, la Société devra lever des fonds additionnels. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs réglés dans le cours normal des activités, et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes à l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

3- DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Le conseil d'administration a approuvé les états financiers le 20 novembre 2023.

NATURE OF OPERATIONS AND BASIS OF PRESENTATION (continued)

For the year ended August 31, 2023, the Corporation recorded a net loss of \$3,252,760 (2022 - \$6,423,205) and has negative cash flows from operations of \$5,189,474 (2022 - \$6,010,755). In addition, as at August 31, 2023, the Corporation has a deficit of \$49,382,658 (2022 - \$46,129,898). The Corporation is still in the exploration stage and, as such, no revenue or positive cash flows have yet been generated from its operating activities. Consequently, management periodically seeks financing through the issuance of shares, the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations and to discharge its commitments and liabilities in the normal course of operations.

The Corporation has been successful in the past in raising financing; however, it requires significant additional financing in the near and long-term and there is uncertainty as to the ability to raise such financing. Specifically, in order to move forward on its mining project Rose Lithium-Tantalum, the Corporation will have to raise additional funds. If management is unable to obtain new funding, the Corporation may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements.

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and settlement of liabilities during the normal course of operations, and do not reflect the adjustments to the carrying value of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classification that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

3- STATEMENT OF COMPLIANCE WITH IFRS

The financial statements have been prepared in accordance with the International Financial Reporting Standards ("IFRS"). On November 20, 2023, the Board of Directors approved, for issuance, these financial statements.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Base d'évaluation**

Les états financiers ont été préparés au coût historique à l'exception :

- des titres négociables qui sont évalués à la juste valeur.
- les ententes de paiement fondés sur des actions classés en tant que capitaux propres sont évalués à leur juste valeur à la date d'octroi conformément à la norme IFRS 2.
- les obligations locatives sont initialement évalués à la valeur actualisée des paiements au titre de la location conformément à la norme IFRS 16.
- les options de participation dans les propriétés minières acquises par la Société sont initialement enregistrées à leur juste valeur.

Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque date de clôture des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites à la perte nette de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. Les équivalents de trésorerie sont des instruments financiers qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui ne sont pas soumis à des risques significatifs de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie incluent les instruments dont la durée est égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Crédit d'impôt remboursable relatif aux droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

La Société est admissible à un crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers en vertu de la Loi concernant les droits sur les mines du Québec. Ce crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers est égal à 16 % et applicable sur 50 % ou 100% des dépenses éligibles, selon leur nature. Le traitement comptable du crédit d'impôt remboursable sur les droits

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**Basis of measurement**

The financial statements have been prepared on the historical cost basis except for:

- Marketable securities, which are measured at fair value.
- Share-based payment arrangements classified as equity are measured at fair value at the grant date in accordance with IFRS 2.
- Lease liabilities are initially measured at the present value of the lease payments in accordance with IFRS 16.
- Options on interests in mining properties acquired by the Corporation are initially recorded at fair value.

Currency translation

The financial statements of the Corporation are reported in Canadian dollars, which is the functional currency. Transactions in foreign currencies are translated at the exchange rates prevailing at the time they are made. At each closing date, assets and liabilities denominated in foreign currencies are converted at closing rates. Exchange differences resulting from transactions are recorded in the net loss for the year.

Cash and cash equivalents

Cash equivalents are held for the purpose of meeting short-term cash commitments rather than for investment or other purposes. Cash equivalents are financial instruments readily convertible to a known amount of cash and not subject to a significant risk of changes in value. Cash equivalents include instruments with a maturity of three months or less from the date of acquisition.

Refundable tax credit on mining duties and refundable tax credit related to resources

The Corporation is eligible for a refundable credit on mining duties under the Québec Mining Duties Act. This refundable credit on mining duties is equal to 16% applicable on 50% or 100% of the eligible expenses, based on their nature. The accounting treatment for refundable credits on mining duties depends on management's intention to either go into production in

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Crédit d'impôt remboursable relatif aux droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources (suite)

Miniers dépend de l'intention de la direction d'entrer en production dans le futur ou de vendre ses propriétés minières à un autre producteur minier une fois la faisabilité technique et la viabilité économique des propriétés démontrées. Cette évaluation est faite pour chaque propriété minière.

Dans le premier cas, le crédit de droits miniers est enregistré comme un recouvrement d'impôts en vertu de la norme IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ce qui génère un passif d'impôts différés et des charges d'impôts différés, car les actifs de prospection et d'évaluation n'ont plus de base fiscale à la suite de la réclamation du crédit d'impôt remboursable par la Société.

Dans le deuxième cas, il est prévu qu'aucun droit minier ne soit versé dans le futur et, en conséquence, le crédit de droits miniers est comptabilisé à l'encontre des actifs de prospection et d'évaluation.

Présentement, la direction a l'intention d'entrer en production dans le futur. Les crédits de droits miniers sont donc comptabilisés comme un recouvrement d'impôts.

Actifs de prospection et d'évaluation

Tous les coûts incluant les coûts d'emprunt associés à l'acquisition de biens et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être liés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction) et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires.

Une propriété minière acquise par voie d'échange contre un ou plusieurs actifs non monétaires ou contre un ensemble d'actifs monétaires et non monétaires est évaluée à la juste valeur sauf si l'opération d'échange n'a pas de substance commerciale ou s'il n'est possible d'évaluer de manière fiable ni la juste valeur de l'actif reçu ni celle de l'actif cédé. Si la juste valeur peut être évaluée de manière fiable autant par l'actif reçu que l'actif cédé, alors la juste valeur de l'actif cédé est utilisée à moins que la juste valeur de l'actif reçu soit plus évidente. Si l'élément acquis n'est pas évalué à la juste valeur, son coût est évalué à la valeur comptable de l'actif cédé.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Refundable tax credit on mining duties and refundable tax credit related to resources (continued)

the future or to sell its mining properties to another mining producer once the technical feasibility and the economic viability of the properties have been demonstrated. This assessment is made at the level of each mining property.

In the first case, the credit on mining duties is recorded as an income tax recovery under IAS 12, *Income Taxes*, which generates a deferred tax liability and deferred tax expense since the exploration and evaluation assets have no tax basis following the Corporation's election to claim the refundable credit.

In the second case, it is expected that no mining duties will be paid in the future and, accordingly, the credit on mining duties is recorded against exploration and evaluation assets.

Currently, it is management's intention to have the Corporation become a producer in the future, as such, credits on mining duties are recorded as an income tax recovery.

Exploration and evaluation assets

All costs including borrowing costs associated with property acquisition and exploration and evaluation activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration and evaluation activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and do not include costs related to production (extraction costs), administrative expenses and other general indirect costs.

Mining property exchanges for a non-monetary asset or assets, or a combination of monetary and non-monetary assets, is measured at fair value unless the exchange transaction lacks commercial substance or the fair value of neither the asset received, nor the asset given up is reliably measurable. If a fair value can be measured reliably for either the asset received or the asset given up, then the fair value of the asset given up is used unless the fair value of the asset received is more clearly evident. If the acquired mining property is not measured at fair value, its cost is measured at the carrying amount of the asset given up.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

La Société exerce un jugement important pour réexaminer périodiquement les faits et circonstances selon IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une dépréciation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode du solde dégressif et selon les taux indiqués ci-après :

Matériel informatique	40 %
Mobilier de bureau	20 %
Améliorations locatives	Durée de contrat de location

Les autres équipements n'étaient pas encore utilisés en date du 31 août 2023. L'amortissement débutera après l'achèvement de leur mise en service.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Exploration and evaluation assets (continued)

The Corporation applies significant judgment to reconsider periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of exploration and evaluation assets may exceed its recoverable amount, the asset is tested for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs of disposal and value in use of the asset (present value of the future cash inflows expected). When the recoverable amount of exploration and evaluation assets is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss.

Fixed assets

Fixed assets are accounted for at cost less any accumulated impairment losses. Cost includes expenditures that are directly attributable to the acquisition of the asset. Subsequent costs are included in the asset's carrying amount or recognized as a separate asset, as appropriate, only when it is probable that future economic benefits associated with the item will flow to the Corporation and the cost can be measured reliably.

Amortization of fixed assets is calculated using the declining method and at the following rates:

Computer equipment	40%
Office furniture	20%
Leasehold improvements	Lease term

Other equipment is not yet used as at August 31, 2023. Depreciation will begin upon completion of the commissioning activities.

Fixed assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs of disposal and its value in use (present value of the future cash inflows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Immobilisations corporelles (suite)**

perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée après amortissement si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Contrats de location

Les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre de droits d'utilisation et un passif correspondant est comptabilisé dans les obligations locatives à la date à laquelle l'actif loué est prêt à être utilisé par la Société.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. L'obligation locative est actualisée au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat si ce taux peut être facilement déterminé, sinon, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal.

Les paiements de loyer mensuels comprennent le remboursement du capital et les charges financières. La valeur actualisée de l'obligation locative est augmentée pour tenir compte de l'augmentation des intérêts et diminuée du remboursement du capital. La hausse des intérêts est imputée au résultat net sur la durée du contrat de location.

Si le contrat de location est modifié, l'obligation locative est réévaluée pour refléter ces changements (p. ex., la modification de la durée du contrat ou des paiements).

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués au coût, qui comprend le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative et de tout paiement de loyer versé à la date de début ou avant celle-ci. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur comprenant, dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), les coûts de transaction qui sont directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'instrument. La Société

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Fixed assets (continued)**

the carrying value of the asset over its recoverable amount. An impairment loss is reversed if there has been a change in the estimates used to determine the recoverable amount. An impairment loss is reversed only to the extent that the asset's carrying amount does not exceed the carrying amount that would have been determined, net of depreciation or amortization, if no impairment loss had been recognized.

Leases

Leases are recognized as a right-of-use asset and a corresponding liability in lease liabilities at the date at which the leased asset is available for use by the Corporation.

The lease liability is initially measured at the present value of the future lease payment. The lease liability is discounted using the interest rate implicit in the contract if this rate can be easily determined, otherwise, the lessee must use his marginal borrowing rate.

The monthly lease payments are segregated between the principal repayment and the finance cost. The present value of the lease liability is increased to reflect the accretion of interest and decreased by the principal repayment. The accretion of interest is charged to the profit and loss over the lease period.

If a change to the lease were to happen, the lease liability would be remeasured to reflect those changes (e.g., changes in the lease term or changes in the lease payment).

The right-of-use assets are initially measured at cost, which includes the amount of the initial measurement of the lease liability and any lease payments made at or before the commencement date. The right-of-use assets are amortized on a straight-line basis over the duration of the lease.

Financial instruments

Financial instruments are measured on initial recognition at fair value, plus, in the case of financial instruments other than those classified as fair value through profit or loss ("FVPL"), directly attributable transaction costs. Financial instruments are recognized when the Corporation becomes party to

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)**

comptabilise les instruments financiers à la date de transaction à laquelle elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La Société détient les catégories d'instruments financiers suivants :

Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, si les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et/ou à des versements d'intérêts et s'il n'est pas désigné à titre de JVRN. Les actifs financiers désignés comme étant au coût amorti sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société classe sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie de même que ses autres débiteurs et ses placements en tant qu'actifs financiers évalués au coût amorti.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Ces actifs sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, incluant les intérêts ou dividendes reçus, sont comptabilisées dans le résultat net. Toutefois, dans le cas de placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, la Société peut choisir, au moment de la comptabilisation initiale, de présenter les profits et les pertes dans les autres éléments du résultat global. Pour de tels placements évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les profits et les pertes ne sont jamais reclassés dans le résultat net et aucune perte de valeur n'est comptabilisée dans le résultat net. Les dividendes rapportés par de tels placements sont comptabilisés dans le résultat net, à moins qu'il ne soit clair que le dividende représente le remboursement d'une partie du coût du placement. La Société classe ses titres négociables à titre d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial instruments (continued)**

the contracts that give rise to them and are classified as amortized cost, FVPL or fair value through other comprehensive income ("FVOCI"), as appropriate.

The Corporation has the following categories of financial instruments:

Financial assets at amortized cost

A financial asset is measured at amortized cost if it is held within a business model whose objective is to hold assets to collect contractual cash flows and its contractual terms give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest on the principal amount outstanding, and if is not designated as FVPL. Financial assets classified at amortized cost are measured subsequent to initial recognition at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents and other receivables and investments are classified as measured at amortized cost.

Fair value through profit and loss

These assets are measured at fair value and changes therein, including any interest or dividend income, are recognized in profit or loss. However, for investments in equity instruments that are not held for trading, the Corporation may elect at initial recognition to present gains and losses in other comprehensive income. For such investments measured at fair value through other comprehensive income, gains and losses are never reclassified to profit or loss, and no impairment is recognized in profit or loss. Dividends earned from such investments are recognized in profit or loss, unless the dividend clearly represents a repayment of part of the cost of the investment. The Corporation currently classifies its marketable securities as financial assets measured at fair value through profit and loss.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)**

Passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction. Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société classe actuellement dans les passifs financiers évalués au coût amorti les créditeurs et charges à payer, les intérêts courus sur la dette à long terme et la dette à long terme.

Justes valeurs des instruments financiers

Les instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur ont recours à la hiérarchie de la juste valeur suivante : Niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (non ajustés); Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement; Niveau 3 : données qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues qui ont trait à des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, la Société comptabilise la perte de valeur et évalue les pertes de crédit attendues en tant que pertes de crédit attendues pour la durée de vie de ses actifs financiers évalués au coût amorti. La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit que comporte l'instrument financier en question a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Autrement, la correction de valeur pour pertes relative à cet instrument financier correspond à un montant équivalent aux pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir.

Lorsque les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ont un prix coté sur un marché actif à la date de clôture, la juste valeur est basée sur ce prix. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si les prix cotés sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une bourse et que ces prix représentent des transactions réelles et régulières sur le marché dans des conditions de concurrence normale. Les titres négociés en bourse sont comptabilisés au prix du marché, sur la base du cours de clôture du jour d'évaluation concerné.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial instruments (continued)**

Financial liabilities

Financial liabilities are recognized initially at fair value, net of transaction costs. After initial recognition, financial liabilities are subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Accounts payable and accrued liabilities, accrued interest on long-term debt and long-term debt are classified currently by the Corporation as financial liabilities and measured at amortized cost.

Fair values of financial instruments

Financial instruments that are measured at fair value subsequent to initial recognition, if any, are grouped into a hierarchy based on the degree to which the fair value is observable as follows: Level 1: Quoted prices in active markets for identical items (unadjusted); Level 2: Observable direct or indirect inputs other than Level 1 inputs; or Level 3: Unobservable inputs (not derived from market data).

A loss allowance for expected credit losses is recognized in net loss for financial assets measured at amortized cost. At each balance sheet date, on a forward-looking basis, the Corporation assesses the expected credit losses associated with its financial assets carried at amortized cost and, if any, FVOCI. The impairment methodology applied depends on whether there has been a significant increase in credit risk. The expected credit losses are required to be measured through a loss allowance at an amount equal to the 12-month expected credit losses (expected credit losses that result from those default events on the financial instrument that are possible within 12 months after the reporting date) or full lifetime expected credit losses (expected credit losses that result from all possible default events over the life of the financial instrument).

Where financial assets and financial liabilities measured at fair value through profit or loss have a quoted price in an active market at the reporting date, the fair value is based on this price. A financial instrument is regarded as quoted in an active market if quoted prices are readily and regularly available from a stock exchange and those prices represent actual and regularly occurring market transactions on an arm's length basis. Securities traded on stock exchanges are stated at market price based on the closing price on the relevant valuation day.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)**

Justes valeurs des instruments financiers (suite)

Lorsque la juste valeur des investissements enregistrés dans l'état de la situation financière ne peut être dérivée de marchés actifs, elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, y compris les modèles Black-Scholes. Dans la mesure du possible, les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, mais lorsque cela n'est pas possible, il faut faire preuve de discernement pour établir les justes valeurs.

Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, lorsqu'elle transfère les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier ou lorsqu'elle assume une obligation contractuelle de payer les flux de trésorerie liés à l'actif financier en totalité et sans délai à un tiers.

La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées, expirées ou remplacées par une nouvelle dette assortie de conditions significativement modifiées. Une telle modification doit être traitée comme une extinction du passif financier existant et entraîne la comptabilisation d'un nouveau passif financier. La différence entre les valeurs comptables de ces passifs financiers est comptabilisée au résultat net.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs non financiers exposés à l'amortissement sont évalués à la clôture de chaque période afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation, ou si des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits de prospection ont expiré, ou expireront dans un avenir proche;
- Aucune dépense de prospection future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités de prospection et d'évaluation sur cette propriété cesseront;

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial instruments (continued)**

Fair values of financial instruments (continued)

Where the fair values of investments recorded in the statement of financial position cannot be derived from active markets, they are determined using valuation techniques including the Black-Scholes models. The inputs to these models are taken from observable markets where possible, but where this is not feasible, a degree of judgment is required in establishing the fair values.

Derecognition of financial assets and liabilities

A financial asset is derecognized when either the rights to receive cash flows from the asset have expired or the Corporation has transferred its rights to receive cash flows from the asset or has assumed an obligation to pay the received cash flows in full without material delay to a third party.

A financial liability is derecognized when the associated obligation is discharged, canceled, expired or when it is replaced by another on substantially different terms. Such an exchange or modification is treated as the derecognition of the original liability and the recognition of a new liability. The difference in the respective carrying amounts is recognized in profit or loss.

Impairment of non-financial assets

Non-financial assets that are subject to amortization are assessed at the end of each reporting period as to whether there is any indication of impairment or whenever events or changes in circumstances indicate that the carrying amount may not be recoverable.

The carrying amounts of mining properties and exploration and evaluation assets are assessed for impairment only when indicators of impairment exist, typically when one of the following circumstances applies:

- Exploration rights have or will expire in the near future;
- No future substantive exploration expenditures are budgeted;
- No commercially viable quantities are discovered, and exploration and evaluation activities will be discontinued;

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)**

Dépréciation d'actifs non financiers (suite)

Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génèrent, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société pour soumettre les propriétés minières et les actifs de prospection et d'évaluation à un test de dépréciation correspond à chacune des propriétés minières.

Paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Pour les transactions avec des parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut pas être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut pas estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial instruments (continued)**

Impairment of non-financial assets (continued)

If any such indication exists, then the asset's recoverable amount is estimated.

The recoverable amount of an asset or cash-generating unit is the greater of its value in use and its fair value less costs to sell. In assessing value in use, the estimated future cash flows are discounted to their present value using a pre-tax discount rate that reflects current market assessments of the time value of money and the risks specific to the asset. For the purpose of impairment testing, assets that cannot be tested individually are grouped together into the smallest group of assets that generates cash inflows from continuing use that are largely independent of the cash inflows of other assets or groups of assets (the "cash-generating unit" or "CGU"). The level identified by the Corporation for the purposes of testing mining properties and exploration and evaluation assets for impairment corresponds to each mining property.

Share-based payments

The Corporation accounts for share-based compensation over the vesting period of the share options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on a fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

For transactions with parties other than employees, the Corporation measures the goods or services received and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Corporation cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their fair value and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Unités d'actions différées (« UAD »), unités d'actions incessibles (« UAI ») et unités d'actions liées au rendement (« UAR »)**

Les unités d'actions différées, les unités d'actions incessibles et les unités d'actions liées au rendement sont payables en espèces ou en capitaux propres au gré de la Société. Comme l'intention de la Société est de payer en capitaux propres, les unités d'actions sont classées comme réglées en capitaux propres en fonction de leur juste valeur à la date d'octroi. La charge de rémunération est comptabilisée à la dépense sur la période d'acquisition des droits ou selon la meilleure estimation de la direction lorsque des dispositions contractuelles restreignent l'acquisition jusqu'à la réalisation de certaines conditions de performance, avec une augmentation correspondante des capitaux propres.

Les UAD, les UAI et les UAR devant être obligatoirement rachetées en espèces sont ultérieurement ajustées à chaque date de clôture de la situation financière pour tenir compte des variations de la juste valeur.

Actions accréditives

La législation fiscale canadienne permet à une société d'émettre des titres de placement à des investisseurs pour lesquels les déductions fiscales relatives aux dépenses de prospection peuvent être réclamées par les investisseurs et non par la société. Ces titres de placement sont appelés actions accréditives. La Société finance une portion de ses programmes de prospection par l'émission d'actions accréditives.

À la date d'émission des actions accréditives, la Société alloue le produit d'émission entre le capital social et l'obligation de remettre les déductions fiscales qui est comptabilisée en tant que passif lié aux actions accréditives. La Société estime la juste valeur de l'obligation selon la méthode résiduelle, déduisant le prix du marché d'une action ordinaire du prix d'une action accréditive à la date du financement.

Une société peut renoncer aux déductions fiscales selon ce qui est appelé la « méthode générale » ou la « méthode rétrospective ».

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Deferred share units ("DSU") and Restricted share units ("RSU") and Performance share units ("PSU")**

Deferred share units, Restricted share units and Performance share units are payable in cash or in equity instruments at the option of the Corporation. As the Corporation's intention is to pay in equity, the share units are classified as equity-settled based on their fair value at grant date. The compensation cost is recorded as an expense over the vesting period or using management's best estimate when contractual provisions restrict vesting until completion of certain performance conditions, with a corresponding increase in equity.

DSUs, RSUs and PSUs mandatorily redeemed in cash are liability-classified and are subsequently adjusted at each financial position reporting date for changes in fair value.

Flow-through shares

The Canadian tax legislation permits an entity to issue securities to investors whereby the deductions for tax purposes relating to resource expenditures may be claimed by the investors and not by the entity. These securities are referred to as flow-through shares. The Corporation finances a portion of its exploration programs with flow-through shares.

At the time of the issuance of flow-through shares, the Corporation allocates the proceeds between share capital and an obligation to deliver the tax deductions, which is recorded as a liability related to flow-through shares. The Corporation estimates the fair value of the liabilities related to flow-through shares using the residual method, deducting the quoted price of the common shares from the price of the flow-through shares at the date of the financing.

A company may renounce the deductions for tax purposes under either what is referred to as the "general" method or the "look-back" method.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Actions accréditatives (suite)**

Lorsque la renonciation des déductions fiscales est effectuée selon la méthode générale, que la Société prévoit effectuer la renonciation et qu'elle capitalise les dépenses dans l'année courante, la Société comptabilise alors un passif d'impôt différé avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé. À ce moment, l'obligation est réduite avec pour contrepartie un produit enregistré.

Lorsque la renonciation des déductions fiscales est effectuée selon la méthode rétrospective, la Société comptabilise un passif d'impôt différé avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé lorsque les dépenses sont effectuées et capitalisées. À ce moment, l'obligation est réduite avec pour contrepartie un produit enregistré.

Capital social et bons de souscription

Le produit de l'émission d'actions ordinaires et de bons de souscription d'actions ordinaires est comptabilisé dans le capital social et bons de souscription.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Perte de base par action et diluée

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la juste valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Flow-through shares (continued)**

When tax deductions are renounced under the general method, the Corporation records a deferred tax liability with a corresponding charge to income tax expense when Corporation has the expectation of renouncing and has capitalized the expenditures. At the same time the liability related to flow-through shares is reduced, with a corresponding increase to other income related to flow-through shares.

When tax deductions are renounced under the look-back method, the Corporation records a deferred tax liability with a corresponding charge to income tax expense when expenditures are incurred and capitalized. At the same time, the liability related to flow-through shares would be reduced, with a corresponding increase to other income related to flow-through shares.

Share capital and warrants

Proceed from issuance of common shares and common share purchase warrants is recorded in Share capital and warrants.

Share issuance expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase to the deficit in the year in which they are incurred.

Basic and Diluted Loss per Share

The basic loss per share is calculated using the weighted average number of shares outstanding during the year. The diluted loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

Mining Properties Options Agreements

Options on interests in mining properties acquired by the Corporation are recorded at the fair value of the consideration paid, including other benefits given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for. Expenditures are accounted for only when incurred by the Corporation.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Conventions d'options sur des propriétés minières (suite)**

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat.

Redevances sur les produits de fonderie nets

Les redevances sur les produits de fonderie nets ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Impôts sur le résultat

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt qui devraient s'appliquer aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que la Société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réestime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Mining Properties Options Agreements (continued)**

When the Corporation sells interests in a mining property, it uses the carrying amount of the property of the option as the carrying amount for the portion of the property retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying value of this portion, with any excess recognized as a gain in profit or loss.

Net Smelter Return ("NSR") Royalties

The NSR royalties are generally not accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

Income Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred tax results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and unused tax credits and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each reporting period of financial information, the Corporation reassesses the tax deferred asset not recognized. Where appropriate, the Corporation records a tax deferred asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the tax deferred asset.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Information sectorielle**

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, la prospection et la mise en valeur de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Utilisation d'estimations et recours au jugement

La présentation d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi que dans les exercices futurs touchés par ces révisions.

L'information concernant les jugements critiques posés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers figure à la note 4 (actifs de prospection et d'évaluation) pour les jugements appliqués par la Société dans son évaluation des faits et circonstances de la norme IFRS 6 qui nécessitent un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation. Les autres jugements appliqués sont également inclus dans la note 2 pour ce qui est de la nature des opérations et mode de présentation et à la note 4 (Crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources) sur les projets de la Société concernant ses biens miniers pour la détermination des crédits d'impôt relatifs aux ressources et du crédit d'impôt minier.

Les principales sources d'estimation relatives à l'incertitude comprennent la comptabilisation des paiements fondés sur des actions, qui nécessitent de déterminer les données les plus appropriées pour le modèle d'évaluation, y compris la durée de vie prévue de l'option et la volatilité. Les hypothèses et les modèles sont discutés dans la note 16.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Segment Disclosure**

The Corporation currently operates in a single segment: the acquisition, exploration and development of mining properties. All of the Corporation's activities are conducted in Canada.

Use of estimates and judgments

The preparation of the financial statements in conformity with IFRS requires management to make judgments, estimates and assumptions that affect the application of accounting policies and the reported amounts of assets, liabilities, income and expenses. Actual results may differ from these estimates.

Estimates and underlying assumptions are reviewed on an ongoing basis. Revisions to accounting estimates are recognized in the year in which the estimates are revised and in any future years affected.

Information about critical judgments in applying accounting policies that have the most significant effect on the amounts recognized in the financial statements is included in Note 4 (Exploration and evaluation assets) for judgments applied by the Corporation in its assessment of facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. Other judgments applied are also included in Note 2 with respect to nature of operations and basis of presentation and in Note 4 (Refundable tax credit on mining duties and refundable tax credit related to resources) on the Corporation's plans with respect to its mining properties for purposes of determining the tax credits related to resources and the mining tax credit.

Key sources of estimation of uncertainty include accounting for share-based payments, which require determining the most appropriate inputs to the valuation model including the expected life of the option and volatility. The assumptions and models are discussed in note 16.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

Exercices clos les 31 août 2023 et 2022

Years ended August 31, 2023 and 2022

5- NOUVELLES NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS PAS ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations de normes existantes et amendements qui ont été publiés mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 août 2023. Ces mises à jour ne devraient pas avoir d'impact significatif sur la Société et ne sont donc pas discutées ici.

5- ACCOUNTING STANDARDS ISSUED BUT NOT YET APPLIED

The Corporation has not yet adopted certain standards, interpretations to existing standards and amendments which have been issued but have an effective date of later than August 31, 2023. These updates are not expected to have a significant impact on the Corporation and are therefore not discussed herein.

6- TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31 août / August 31, 2023
	\$
Trésorerie	3 394 609
Équivalents de trésorerie	22 182 461
	<u>25 577 070</u>

Au 31 août 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 25 577 070 \$. Les équivalents de trésorerie consistent en deux certificats de placement garanti émis par des institutions financières canadiennes portant intérêt à un taux de 5,08 % et 5,31 % respectivement et venant à échéance en septembre 2023.

6- CASH AND CASH EQUIVALENTS

	31 août / August 31, 2022	
	\$	
	29 807 036	Cash
	-	Cash equivalents
	<u>29 807 036</u>	

As at August 31, 2023, cash and cash equivalents totaled \$25,577,070. Cash equivalents consist of two guaranteed investment certificates issued by Canadian financial institutions, bearing interest at rates of 5.08% and 5.31% respectively and maturing in September 2023.

7- PLACEMENT

Le placement consiste en un certificat de placement garanti émis par une institution financière canadienne portant intérêt à un taux de 4,80 %. L'instrument est encaissable sans pénalité après 90 jours de la date d'acquisition et vient à échéance en décembre 2023.

7- INVESTMENT

Investment consists of a guaranteed investment certificate issued by a Canadian financial institution, bearing interest at a rate of 4.80%. The instrument, which was cashable without any penalty after 90 days from the date of acquisition, matures in December 2023.

8- TITRES NÉGOCIABLES

	31 août / August 31, 2023
	\$
5 250 000 actions ordinaires de Lomiko Metals Inc. – niveau 1	131 250
21 188 actions ordinaires de Pasofino Gold Limited – niveau 1	9 535
13 000 000 (2022 - 12 051 770) actions ordinaires de Power Nickel Inc. – niveau 1	3 125 000
474 115 (2022 – nil) bons de souscription de Power Nickel Inc. – niveau 3	-
	<u>3 265 785</u>

La Société mesure la juste valeur des titres négociables en utilisant le prix de clôture sur la Bourse de croissance TSX le dernier jour de négociation de la période.

Le 31 mars 2023, la Société a acquis 948 230 unités de Power Nickel Inc. à un prix de 0,25 \$ par unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à la Société d'acquérir une action ordinaire au prix de 0.50 \$ pour une période de 5 ans.

Lors de la création et au 31 août 2023, la juste valeur des bons de souscription de Power Nickel Inc. achetés en 2023 a été évaluée à l'aide du modèle d'évaluation des options Black-Scholes. Au 31 août 2023, la juste valeur de 85 649 \$ des bons de souscription a été reportée hors bilan et sera comptabilisée sur la durée de vie contractuelle des bons de souscription.

8- MARKETABLE SECURITIES

	31 août / August 31, 2022
	\$
5,250,000 common shares of Lomiko Metals Inc. – level 1	210 000
21,188 common shares of Pasofino Gold Limited – level 1	11 230
13 000 000 (2022 - 12,051,770) common shares of Power Nickel Inc.- level 1	1 205 177
474,115 (2022 – Nil) warrants of Power Nickel Inc. – level 3	-
	<u>1 426 407</u>

The Corporation measures fair value of the marketable securities by using the closing price on the last trading day of the period on the TSX Venture Exchange.

On March 31, 2023, the Corporation acquired 948,230 units from Power Nickel Inc. at a price of \$0.25 per unit. Each unit consists of one common share and one-half of one common share purchase warrant. Each full warrant entitles the Corporation to acquire one common shares at a price of \$0.50 for a period of 5 years.

At inception and as at August 31, 2023, the fair value of the Power Nickel Inc. warrants purchased in 2023 was measured using the Black-Scholes option pricing model. As of August 31, 2023, the fair value of the warrants of \$85,649 has been deferred off balance sheet and will be recognized over the contractual life of warrants.

9- ACTIFS FINANCIERS AU TITRE DE PLACEMENTS DONNÉS EN GARANTIE

En mai 2022, le plan de de réhabilitation et de restauration de la Société concernant le projet Rose lithium-tantale a été accepté par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles de la province de Québec (MERN). Ce plan est assorti d'une garantie financière couvrant le coût de la restauration de l'ensemble du site minier s'élevant à 21 692 923 \$. En septembre 2022, un versement égal à la moitié de ce montant a été effectué sous forme de cautionnement par une compagnie d'assurance et ce, par souci de préserver les liquidités de la Société. En mai 2023, un versement égal à la moitié du versement de septembre 2022 a été effectué selon les mêmes termes que le versement de septembre 2022. Le dernier versement devra être effectué en mai 2024. La Société a fourni à la compagnie d'assurance une garantie sous la forme d'une lettre de crédit irrévocable d'une banque canadienne, pour un montant égal à 25 % du montant cautionné, ajustable à chaque changement apporté subséquemment au solde de cautionnement pour s'assurer qu'il est à tout moment égal à au moins 25 % du montant cautionné.

La Société a donné en garantie des certificats de dépôt garantis non rachetables de 2 854 332 \$ et 1 355 808 \$, renouvelables auprès d'une institution financière canadienne, à titre de garantie pour la lettre de crédit émise par cette institution financière. Ces certificats portent intérêt à un taux de 3,55 % et 4,53 % respectivement et viennent à échéance en septembre 2023 et novembre 2023. Ces certificats de dépôt garantis seront renouvelés à l'échéance au taux de marché.

9- FINANCIAL ASSET COLLATERAL INVESTMENTS

In May 2022, the Corporation's rehabilitation and restoration plan for the Rose Lithium-Tantalum project was accepted by the Ministry of Energy and Natural Resources of the province of Québec (MERN). This plan is accompanied by a financial guarantee covering the cost of restoring the entire mine site amounting to \$21,692,923. In September 2022, a payment equal to half of this amount was made in the form of a bond by an insurance company, in order to preserve the Corporation's liquidity. In May 2023, a payment equal to half the September 2022 payment was made under the same terms as the September 2022 payment. The final installment is due in May 2024. The Corporation provided the insurance company with a guarantee in the form of an irrevocable letter of credit from a Canadian bank, for an amount equal to 25% of the bonded amount, adjustable with each subsequent change to the bonded balance to ensure that it is at all times equal to at least 25% of the bonded amount.

The Corporation has pledged non-redeemable guaranteed certificates of deposit of \$2,854,332 and \$1,355,808 renewable with a Canadian financial institution, as security for the letter of credit issued by that financial institution. These certificates bear interest at a rate of 3.55% and 4.53% respectively and mature in September and November 2023. These non-redeemable guaranteed certificates will be renewed at maturity at the market rate.

10- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

10- FIXED ASSETS

	Mobilier de bureau / Office Equipment	Matériel informatique et logiciel / Computer Equipment and software	Améliorations locatives / Leasehold improvements	Autres équipements / Other equipment	Total
Coût / Cost	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} septembre 2021 / Balance as at September 1, 2021	51 905	13 918	-	73 737	139 560
Acquisitions / Additions	-	2 165	-	-	2 165
Solde au 31 août 2022 / Balance as at August 31, 2022	51 905	16 083	-	73 737	141 725
Acquisitions / Additions	41 838	57 367	49 803	-	149 008
Disposition / Disposal	(45 367)	-	-	-	(45 367)
Solde au 31 août 2023 / Balance as at August 31, 2023	<u>48 376</u>	<u>73 450</u>	<u>49 803</u>	<u>73 737</u>	<u>245 366</u>
Cumul des amortissements / Accumulated depreciation					
Solde au 1 ^{er} septembre 2021 Balance as at September 1, 2021	45 072	13 365	-	-	58 437
Amortissement / Depreciation	2 691	589	-	-	3 280
Solde au 31 août 2022 Balance as at August 31, 2022	<u>47 763</u>	<u>13 954</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>61 717</u>
Amortissement / Depreciation	3 685	9 173	2 965	-	15 823
Disposition / Disposal	(41 717)	-	-	-	(41 717)
Solde au 31 août 2023 Balance as at August 31, 2023	<u>9 731</u>	<u>23 127</u>	<u>2 965</u>	<u>-</u>	<u>35 823</u>
Valeur nette comptable / Net book value					
Solde au 31 août 2023 / Balance as at August 31, 2023	<u>4 142</u>	<u>2 129</u>	<u>-</u>	<u>73 737</u>	<u>80 008</u>
Solde au 31 août 2023 / Balance as at August 31, 2023	<u>38 645</u>	<u>50 323</u>	<u>46 838</u>	<u>73 737</u>	<u>209 543</u>

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

Exercices clos les 31 août 2023 et 2022

Years ended August 31, 2023 and 2022

11- ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

Rapprochement de la variation des actifs au titre de droits d'utilisation :

	31 août / August 31, 2023
	\$
Actifs au titre de droits d'utilisation	
Solde au début de l'exercice	38 328
Acquisition de droits d'utilisation	257 774
Radiation	(26 663)
Amortissement	(45 167)
Solde à la fin de l'exercice	224 272

En mars 2023, la Société a cédé son bail pour son bureau situé à Montréal, y compris toutes les obligations liées à un autre locataire, avant la fin de son échéance. Cette cession a donné lieu à la comptabilisation d'une radiation des droits d'utilisation pour un montant de 26 663 \$.

11- RIGHT-OF-USE ASSETS

Reconciliation of movements of the Right-of-Use assets:

	31 août / August 31, 2022
	\$
Right-of-use assets	
Balance, beginning of year	58 324
Acquisition of right-of-use	-
Write-off	-
Depreciation	(19 996)
Balance, end of year	38 328

In March 2023, the Corporation ceded its lease for its Montreal office including all related obligations to another tenant before the end of its term. This disposal gave rise to a write-off of rights of use in the amount of \$26,663.

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

	31 août / August 31, 2023
	\$
Propriétés minières	5 434 247
Frais de prospection et d'évaluation	34 196 203
	39 630 450

12- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	31 août / August 31, 2022
	\$
Mining properties	5 156 246
Exploration and evaluation expenses	25 926 790
	31 083 036

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers

Exercices clos les 31 août 2023 et 2022

Critical Elements Lithium Corporation

(an Exploration Company)

Notes to Financial Statements

Years ended August 31, 2023 and 2022

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

12- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

Propriétés minières : / Mining properties:	Redevances / Royalties	Canton / Township	Solde au 31 août 2022 / Balance as at August 31, 2022	Augmentation / Addition	Crédits d'impôt relatifs aux ressources / Tax credits related to resources	Refacturation / Rebilling	Solde au 31 août 2023 / Balance as at August 31, 2023
			\$	\$	\$	\$	\$
Québec / Québec:							
Rose lithium-tantale	2 %	SNRC32N16, 33C01	5 124 945	256 001	-	-	5 380 946
Rose Nord	-	SNRC33C01	9 316	-	-	-	9 316
Rose Sud	-	32N16	-	19 250	-	-	19 250
Arques	1,4 % et 2 %	SNRC32013, 32014	1 627	-	-	-	1 627
Caumont	1 %, 1,5 %, 2 % et 3 %	SNRC32N07, 32N08, 32N09	7 103	-	-	-	7 103
Duval	-	32012	-	2 750	-	-	2 750
Dumulon	-	SNRC32N09	2 181	-	-	-	2 181
Lemare	1,4 %, 2 % et 3 %	SNRC32011, 32012, 32014	1	-	-	-	1
	1,4 %	SNRC32014, 32015					
Bourier	1 %, 1,5 %, 2 % et 3 %	SNRC32N07, 32N08, 32N09	2 278	-	-	-	2 278
Bloc 1	-	SNRC32012	4 726	-	-	-	4 726
Blocs 2 à 6	-	SNRC32012	525	-	-	-	525
Bloc 7	-	SNRC32N09	3 544	-	-	-	3 544
			<u>5 156 246</u>	<u>278 001</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 434 247</u>

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

12- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

Frais de prospection et d'évaluation : / Exploration and evaluation expenses:	Solde au 31 août 2022 / Balance as at August 31, 2022	Augmentation / Addition	Crédits d'impôt relatifs aux ressources / Tax credits related to resources	Refacturation / Rebilling	Solde au 31 août 2023 / Balance as at August 31, 2023
	\$	\$	\$	\$	\$
Québec / Québec:					
Rose lithium-tantale	25 003 059	7 512 158	(260 222)	-	32 254 995
Arques	39 983	25 042	(10 437)	-	54 588
Caumont	186 498	26 488	(9 481)	-	203 505
Duval	45 476	42 414	(18 019)	-	69 871
Dumulon	58 277	25 897	(10 810)	-	73 364
Lemare	184 211	1 530 663	(663 685)	-	1 051 189
Valiquette	88 147	25 855	(10 792)	-	103 210
Bourier	25 767	97 581	(35)	(97 501)	25 812
Nisk	51 555	4 792	-	(4 635)	51 712
Bloc 1	122 182	9 040	(3 452)	-	127 770
Blocs 2 à 6	13 203	9 683	(3 732)	-	19 154
Bloc 7	108 432	8 752	(3 326)	-	113 858
Rose-Nord	-	19 630	(8 074)	-	11 556
Rose-Sud	-	57 946	(22 327)	-	35 619
	<u>25 926 790</u>	<u>9 395 941</u>	<u>(1 024 392)</u>	<u>(102 136)</u>	<u>34 196 203</u>
	<u>31 083 036</u>	<u>9 673 942</u>	<u>(1 024 392)</u>	<u>(102 136)</u>	<u>39 630 450</u>

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers

Exercices clos les 31 août 2023 et 2022

Critical Elements Lithium Corporation

(an Exploration Company)

Notes to Financial Statements

Years ended August 31, 2023 and 2022

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

12- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

Propriétés minières : / Mining properties:	Redevances / Royalties	Canton / Township	Solde au 31 août 2021 / Balance as at August 31, 2021	Augmentation / Addition	Crédits d'impôt relatifs aux ressources / Tax credits related to resources	Refacturation / Rebiling	Solde au 31 août 2022 / Balance as at August 31, 2022
			\$		\$		\$
Québec / Québec:							
Rose lithium- tantale	2 %	SNRC32N16, 33C01	5 058 016	66 929	-	-	5 124 945
Rose Nord	-	SNRC33C01	9 316	-	-	-	9 316
Arques	1,4 % et 2 %	SNRC32013, 32014	1 627	-	-	-	1 627
Caumont	1 %, 1,5 %, 2 % et 3 %	SNRC32N07, 32N08, 32N09	7 103	-	-	-	7 103
Dumulon	-	SNRC32N09	2 181	-	-	-	2 181
Lemare	1,4 %, 2 % et 3 %	SNRC32011, 32012, 32014	1	-	-	-	1
Bourier	1,4 % 1 %, 1,5 %, 2 % et 3 %	SNRC32014, 32015 SNRC32N07, 32N08, 32N09	-	2 278	-	-	2 278
Bloc 1	-	SNRC32012	4 726	-	-	-	4 726
Blocs 2 à 6	-	SNRC32012	525	-	-	-	525
Bloc 7	-	SNRC32N09	3 544	-	-	-	3 544
			5 087 039	69 207	-	-	5 156 246

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers

Exercices clos les 31 août 2023 et 2022

Critical Elements Lithium Corporation

(an Exploration Company)

Notes to Financial Statements

Years ended August 31, 2023 and 2022

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

12- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

Frais de prospection et d'évaluation : / Exploration and evaluation expenses:	Solde au 31 août 2021 / Balance as at August 31, 2021	Augmentation / Addition	Crédits d'impôt relatifs aux ressources / Tax credits related to resources	Refacturation / Rebilling	Solde au 31 août 2022 / Balance as at August 31, 2022
	\$	\$	\$	\$	\$
Québec / Québec:					
Rose lithium-tantale	21 481 811	3 708 313	(187 065)	-	25 003 059
Arques	31 641	14 803	(6 461)	-	39 983
Caumont	107 865	139 013	(60 380)	-	186 498
Duval	11 937	59 158	(25 619)	-	45 476
Dumulon	24 843	58 971	(25 537)	-	58 277
Lemare	42 553	248 468	(106 810)	-	184 211
Valiquette	42 719	80 087	(34 659)	-	88 147
Bourier	35 527	556 066	-	(565 826)	25 767
Nisk	51 513	19 909	(33)	(19 834)	51 555
Bloc 1	65 704	97 571	(41 093)	-	122 182
Blocs 2 à 6	3 090	17 802	(7 689)	-	13 203
Bloc 7	49 765	101 432	(42 765)	-	108 432
	<u>21 948 968</u>	<u>5 101 593</u>	<u>(538 111)</u>	<u>(585 660)</u>	<u>25 926 790</u>
	<u>27 036 007</u>	<u>5 170 800</u>	<u>(538 111)</u>	<u>(585 660)</u>	<u>31 083 036</u>

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION 12-
(suite)**Québec****Propriété Rose lithium-tantale**

La propriété Rose lithium-tantale est composée de 473 titres miniers représentant une superficie de 244,99 km² ainsi qu'un bail minier représentant 1,57 km². La propriété se retrouve dans le segment nord-est de la province du Supérieur et à l'intérieur de la ceinture de roche verte d'Eastmain. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 2 % sur les produits de fonderie nets de certains titres miniers dont la moitié pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$.

Propriété Rose Nord

La propriété Rose Nord est composée de 31 titres miniers représentant une superficie de 16,14 km². La propriété se retrouve dans le segment nord-est de la province du Supérieur et à l'intérieur de la ceinture de roche verte d'Eastmain. Elle appartient à 100 % à la Société.

Propriété Rose Sud

La propriété Rose Sud est composée de 280 titres miniers représentant une superficie de 148,81 km². La propriété se retrouve dans le segment nord-est de la province du Supérieur et à l'intérieur de la ceinture de roche verte d'Eastmain. Elle appartient à 100 % à la Société.

Propriété Arques

La propriété du complexe Arques est composée d'un ensemble de 136 titres miniers couvrant une superficie de 6 840,93 hectares sur environ 18 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE. Elle est contiguë à la propriété Lemare à ses limites au sud-est. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 83 titres miniers et de 2 % sur un titre minier. Une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur un titre minier.

Propriété Bourier

La propriété Bourier est constituée d'un bloc de 304 titres miniers (dont 203 titres miniers font partie de la convention d'options avec la société Lomiko Metals Inc. (« Lomiko »)) couvrant une superficie de 15 616,47 hectares sur environ 30 kilomètres de longueur. Elle longe le côté est du nouveau complexe hydroélectrique de la rivière Rupert. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 87 titres miniers.

EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)**Québec****Rose Lithium-Tantalum Property**

The Rose Lithium-Tantalum property consists of 473 claims covering a total area of 244.99 km² and a mining lease representing 1.57 km². It lies in the northeastern part of Superior Province, within the Eastmain greenstone belt. It is wholly owned by the Corporation and is subject to a 2% net smelter return ("NSR") on some claims, half of which can be bought back for \$1,000,000.

Rose North Property

The Rose North property consists of 31 claims covering a total area of 16.14 km². It lies in the northeastern part of Superior Province, within the Eastmain greenstone belt. It is wholly owned by the Corporation.

Rose South Property

The Rose South property consists of 280 claims covering a total area of 148.81 km². It lies in the northeastern part of Superior Province, within the Eastmain greenstone belt. It is wholly owned by the Corporation.

Arques Property

The Arques Property is composed of one block totaling 136 claims covering an area of 6,840.93 hectares for some 18 kilometers of length in a SW-NE direction. It is contiguous to the Lemare property on its South East border. It is wholly owned by the Corporation and is subject to a 1.4% NSR on 83 claims and a 2% NSR is also applicable on one claim. 1% of the NSR can be bought back for \$1,000,000 on this claim.

Bourier Property

The Bourier Property is composed of one block totaling 304 claims (of which 203 claims are part of the option agreement with Lomiko Metals Inc. ("Lomiko")) covering an area of 15,616.47 hectares for some 30 kilometers in length. It is located just along the east side of the new Rupert hydroelectric complex. It is wholly owned by the Corporation and is subject to a 1.4% NSR on 87 claims.

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION 12-
(suite)**Québec** (suite)**Propriété Bourier** (suite)

Le 24 avril 2021, la Société a conclu une convention d'options avec la société Lomiko qui octroie le droit à Lomiko d'acquérir un intérêt pouvant atteindre jusqu'à 70 % dans la propriété Bourier. Cette convention d'options a été amendé en décembre 2021.

TERMES DE LA TRANSACTION

Aux termes de la Convention, Lomiko gagnera un intérêt dans la propriété Bourier par le biais d'une option. Les principaux termes de la convention sont détaillés ci-dessous :

OCTROI DE LA PREMIÈRE OPTION

Critical Elements a octroyé à Lomiko le droit exclusif et l'option d'acquérir, le ou avant le 31 décembre 2023, un intérêt indivis de 49 % dans la propriété Bourier en émettant, à la Société, un total de 5 000 000 actions ordinaires de Lomiko, en versant à Critical Elements 50 000 \$ en espèces et en engageant 1 300 000 \$ en dépenses d'exploration, comme suit :

- Verser 25 000 \$ en espèces à la Société dans un délai de cinq (5) jours suivant la signature de la Convention (non remboursable) (condition respectée);
- Verser 25 000 \$ en espèces à la Société dans un délai de cinq (5) jours suivant la réception des approbations réglementaires requises (condition respectée);
- Émettre à la Société 5 000 000 actions ordinaires immédiatement après l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX (condition respectée); et
- Engager ou financer des dépenses d'exploration totalisant pas moins de 1 300 000 \$ (773 554 \$ engagés et refacturés par la Société à Lomiko au 31 août 2023. 25 561 \$ supplémentaires engagés au cours de l'exercice clos le 31 août 2023 seront refacturés à Lomiko). Ce montant est constitué de frais de prospection et d'évaluation, de frais relatifs aux titres miniers de la propriété Bourier ainsi que de frais de gestion sur la propriété Bourier avant le 31 décembre 2023, tel que stipulé dans la convention d'options modifiée intervenue entre la Société et Lomiko.

EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)**Québec** (continued)**Bourier Property** (continued)

On April 24, 2021, the Corporation entered into an option agreement that gives Lomiko the right to acquire up to a 70% interest in the Bourier project. This option agreement was amended in December 2021.

TERMS OF THE TRANSACTION

Under the Agreement, Lomiko will earn its interest in Bourier project by way of a joint venture arrangement. The key terms of the agreement are detailed in the below:

GRANT OF FIRST OPTION

Critical Elements grants to Lomiko the exclusive right and option to acquire, on or before December 31, 2023, an initial 49% Earned Interest in the Bourier Property by issuing to Critical Elements an aggregate of 5,000,000 common shares of Lomiko, by making cash payments to Critical Elements totalling \$50,000 and by incurring or funding Exploration Expenditures for a total amount of \$1,300,000 on the Property, detailed as follows:

- making a cash payment to Critical Elements of \$25,000 within a delay of five (5) days following the execution of the Agreement (non-refundable) (condition fulfilled);
- making a cash payment to Critical Elements of \$25,000 within a delay of five (5) days following the receipt of the required approvals from the Exchange (condition fulfilled);
- issuing to Critical Elements 5,000,000 common shares immediately following the receipt of the required approvals from the Exchange (condition fulfilled); and
- incurring or funding Exploration Expenditures aggregating not less than \$1,300,000 (\$773,554 have been incurred and invoiced by Critical Elements to Lomiko as at August 31, 2023. \$25,561 additional incurred during the year ended August 31, 2023 will be invoiced to Lomiko). This amount is constituted of exploration and evaluation expenses, as well as fees related to Bourier Property mining titles and management fees on the Bourier Property before December 31, 2023, as stipulated in the amended option agreement entered between the Corporation and Lomiko.

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)**Québec (suite)****Propriété Bourier (suite)**

- Suite à la transaction, puisque la valeur comptable de la propriété Bourier était nulle, la Société a enregistré au cours de l'exercice clos le 31 août 2021 un gain de 750 000 \$, résultant du produit en espèces de 50 000 \$ et de la juste valeur de 700 000 \$ provenant des 5 000 000 d'actions de Lomiko reçues dans le cadre de cette opération.

OCTROI DE LA SECONDE OPTION

Sujet à l'exercice de la première option par Lomiko, Critical Elements va aussi octroyer à Lomiko le droit exclusif et l'option d'augmenter son intérêt indivi dans la propriété Bourier, passant de 49 % à 70 %. Pour se faire Lomiko devra verser, à la Société, une somme additionnelle de 250 000 \$ en espèces, en émettant à la Société 2 500 000 actions ordinaires de Lomiko, engager ou financer des travaux d'exploration de l'ordre de 2 000 000 \$ et compléter une estimation des ressources conforme à la norme canadienne 43-101. Cette estimation des ressources devra être préparée par une personne qualifiée indépendante de Lomiko et de Critical Elements. Lomiko devra compléter les termes précédents durant la période débutant à l'envoi de l'avis d'exercice de la première option et se terminant le 31 décembre 2023, de la façon suivante :

- Verser 250 000 \$ en espèces et émettre à la Société 2 500 000 actions ordinaires de Lomiko, le ou avant la date de l'envoi de l'avis d'exercice de la première option;
- Engager ou financer des dépenses d'exploration additionnelles de 2 000 000 \$ le ou avant le 31 décembre 2023; et
- Remettre une estimation de ressources à Critical Elements le ou avant le 31 décembre 2023.

PAIEMENTS DE JALONS

Sous réserve du droit de Lomiko de se retirer et de mettre fin à la première option, Lomiko accepte de verser les paiements de jalons suivants à Critical Elements, payables à tout moment suite à l'exercice de la première option selon les termes suivants :

12- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)**Québec (continued)****Bourier Property (continued)**

- As a result of the transaction, since the carrying value of the Bourier Property was nil, the Corporation recorded during the year ended August 2021, a gain of \$750,000 from this transaction, resulting from the cash proceeds of \$50,000 and the fair value of \$700,000 from the 5,000,000 shares of Lomiko received in the transaction.

GRANT OF SECOND OPTION

Subject to Lomiko having exercised the First Option, Critical Elements will also grant to Lomiko the exclusive right and option to increase its undivided interest in and to the Bourier Property from 49% to 70% by making a cash payment to Critical Elements of \$250,000, by issuing to Critical Elements an aggregate of 2,500,000 common shares of Lomiko, by incurring or funding additional Exploration Expenditures for an amount of \$2,000,000 and by delivering a resource prepared in compliance with NI 43-101 standards on the Bourier Property prepared by a Qualified Person independent of Lomiko and Critical Elements, for a period commencing on the delivery of the First Option Exercise Notice and ending December 31, 2023, in summary as follows:

- making a cash payment to Critical Elements an amount of \$250,000 and issuing 2,500,000 common shares of Lomiko, on or before the date of delivery of the First Option Exercise Notice;
- incurring or funding additional Exploration Expenditures for an amount of \$2,000,000 on or before December 31, 2023; and
- delivering the Resource Estimate to Critical Elements on or before December 31, 2023.

MILESTONE PAYMENTS

Subject to Lomiko's right to withdraw from and terminate the First Option, Lomiko agrees to pay the following milestone payments to Critical Elements, payable at any time following the exercise of the First Option upon the occurrence of the following:

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)**Québec (suite)****Propriété Bourier (suite)**

- Sur l'estimation d'une ressource (conforme à la norme canadienne 43-101) de 5 000 000 tonnes à une teneur de 0,6% Li₂O (toutes catégories) un paiement de 750 000 \$, payable en espèces ou en actions ordinaires de Lomiko, à la seule discrétion de Lomiko;
- Sur l'estimation d'une ressource (conforme à la norme canadienne 43-101) de 10 000 000 tonnes à une teneur de 0,6% Li₂O (toutes catégories) un paiement de 1 000 000 \$, payable en espèces ou en actions ordinaires de Lomiko, à la seule discrétion de Lomiko;
- Sur l'estimation d'une ressource (conforme à la norme canadienne 43-101) de 15 000 000 tonnes à une teneur de 0,6% Li₂O (toutes catégories) un paiement de 1 500 000 \$, payable en espèces ou en actions ordinaires de Lomiko, à la seule discrétion de Lomiko; et
- Sur l'estimation d'une ressource (conforme à la norme canadienne 43-101) de 20 000 000 tonnes à une teneur de 0,6% Li₂O (toutes catégories) un paiement de 2 000 000 \$, payable en espèces ou en actions ordinaires de Lomiko, à la seule discrétion de Lomiko.

REDEVANCES

Suivant l'exercice de la première option par Lomiko, et en addition des sommes versées, actions ordinaires émises et dépenses d'exploration encourues ou financées par Lomiko sous la première option et par la suite sous la seconde option, si applicable, Critical Elements devrait recevoir une redevance égale à 2 % du produit net de fonderie résultant de l'extraction et de la production des matières minérales sur la propriété Bourier.

La redevance comprend le droit de Lomiko d'acquérir une portion de celle-ci (1 %) en versant à Critical Elements un montant total en espèces de 2 000 000 \$.

OPÉRATEUR

Pendant la durée de la présente Convention, Critical Elements devra agir en tant qu'opérateur et en tant que tel, sera responsable de l'exécution et l'administration des dépenses d'exploration sur la propriété Bourier, conformément aux programmes de travaux préalablement approuvés par les parties.

12- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)**Québec (continued)****Bourier Property (continued)**

- On the estimation of a drilled defined resource (NI 43-101 compliant) of 5,000,000 tonnes at a cut-off grade of 0.6% Li₂O (all categories) a payment of \$750,000, payable in cash or in common shares of Lomiko at the sole discretion of Lomiko;
- On the estimation of a drilled defined resource (NI 43-101 compliant) of 10,000,000 tonnes at a cut-off grade of 0.6% Li₂O (all categories) a payment of \$1,000,000, payable in cash or in common shares of Lomiko at the sole discretion of Lomiko;
- On the estimation of a drilled defined resource (NI 43-101 compliant) of 15,000,000 tonnes at a cut-off grade of 0.6% Li₂O (all categories) a payment of \$1,500,000, payable in cash or in common shares of Lomiko at the sole discretion of Lomiko;
- On the estimation of a drilled defined resource (NI 43-101 compliant) of 20,000,000 tonnes at a cut-off grade of 0.6% Li₂O (all categories) a payment of \$2,000,000, payable in cash or in common shares of Lomiko at the sole discretion of Lomiko.

ROYALTY

Following the exercise of the First Option by Lomiko, and in addition to the amounts paid, common shares issued and Exploration Expenditures incurred or funded by Lomiko under the First Option and thereafter under the Second Option, as applicable, Critical Elements shall receive a royalty equal to 2% net smelter returns resulting from the extraction and production of any minerals on the Bourier Property.

The Royalty includes the right of Lomiko to purchase a portion thereof (1%) by paying to Critical Elements a total cash amount of \$2,000,000.

OPERATOR

During the agreement, Critical Elements shall act as the operator and as such, shall be responsible for carrying out and administering the Exploration Expenditures on the Property, in accordance with a work program approved by the Parties regarding the Property.

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)**Québec (suite)****Propriété Bourier (suite)****DROITS DE COMMERCIALISATION DU LITHIUM**

En cas de découverte de lithium, Critical Éléments conservera les droits de commercialisation du lithium, ce qui signifie le droit exclusif de Critical Éléments de commercialiser et d'agir en tant qu'agent de vente pour tous les produits au lithium, y compris le minerai de lithium, le concentré et les produits chimiques, résultant des activités d'extraction et de production sur la propriété Bourier, y compris la transformation en produits chimiques.

Propriété Caumont

La propriété Caumont est constituée de quatre blocs de titres miniers non contigus totalisant 94 titres, répartis sur 50,37 km dans la partie est de la formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à des redevances sur 43 titres miniers, dont 1 % sur 13 titres miniers, de 1,5 % sur 24 titres miniers et de 2 % sur 6 titres miniers desquels une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur ces titres miniers.

Propriété Dumulon

La propriété Dumulon est constituée de 36 cellules contiguës, couvrant une superficie totale de 1 928,63 hectares. Elle est située 20 km au sud de l'aéroport de Nemiscau et est accessible par hélicoptère. Elle appartient à 100 % à la Société.

Propriété Duval

La propriété Duval est constituée d'un bloc comprenant 98 titres miniers et couvrant une superficie de 5 236,91 hectares. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance sur 33 titres miniers, dont 2 % sur 23 titres miniers et de 3 % sur 10 titres miniers. Une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur 33 titres miniers.

12- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)**Québec (continued)****Bourier Property (continued)****LITHIUM MARKETING RIGHTS**

In the event of a Lithium discovery, Critical Elements will retain Lithium Marketing Rights meaning the exclusive right of Critical Elements to market and act as selling agent for any and all Lithium products, including Lithium ore, concentrate and chemical, resulting from the extraction and production activities on the Bourier Property, including transformation into chemical products.

Caumont Property

The Caumont Property is made of four non-adjacent claim blocks, totaling 94 claims, spread over 50.37 kilometers in the eastern part of the Lac des Montagnes volcano-sedimentary formation. It is wholly owned by the Corporation and is subject to a NSR on 43 claims as follows: 1% on 13 claims, 1.5% on 24 claims and 2% on 6 claims, of which 1% of each can be bought back for \$1,000,000.

Dumulon Property

The Dumulon Property consists of 36 contiguous cells, covering a total area of 1,928.63 hectares. The project is located 20 km south of the Nemiscau airport and can be accessed by helicopter. It is wholly owned by the Corporation.

Duval Property

The Duval Property is composed of one block totaling 98 claims covering an area of 5,236.91 hectares. It is wholly owned by the Corporation and is subject to a NSR on 33 claims, 2% on 23 claims and 3% on 10 claims. 1% of the NSR can be bought back for \$1,000,000 on 33 claims.

**12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION 12-
(suite)****Québec (suite)****Propriété Lemare**

La propriété Lemare est constituée d'un bloc de 232 titres miniers couvrant une superficie de 11 196,85 hectares sur environ 20 kilomètres de longueur, selon une orientation SO-NE. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 79 titres miniers, une redevance de 2 % sur 56 titres miniers et une redevance de 3 % sur 6 titres miniers. Une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur 141 titres miniers.

Propriété Nisk

La propriété Nisk est constituée d'un bloc de 90 titres miniers couvrant une superficie de 4 589,11 hectares sur environ 20 kilomètres de longueur. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 26 titres miniers, une redevance de 2 % sur 44 titres miniers et de 3 % sur 13 titres miniers. Une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur 83 titres miniers.

Le 22 décembre 2020, la Société a conclu une convention d'options avec la société Power Nickel qui octroie le droit à Power Nickel d'acquérir un intérêt pouvant atteindre jusqu'à 80 % dans la propriété Nisk nickel-cuivre-EGP, sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James, au Québec.

Termes de la transaction**OCTROI DE LA PREMIÈRE OPTION**

La Société octroie à Power Nickel le droit exclusif et l'option d'acquérir, au plus tard trois ans après l'approbation de la TSX.V (24 février 2021), une participation initiale de 50 % dans la propriété Nisk. Afin d'acquérir cet intérêt, Power Nickel devra :

- a) Émettre un paiement en espèces totalisant 500 000 \$ à la Société avant ou aux dates indiquées ci-dessus :
 - Verser 25 000 \$ en espèces à la Société à la signature de la convention d'options (non remboursable) (condition respectée);
 - Un montant de 225 000 \$ dans un délai de cinq jours ouvrables suivants la Date d'entrée en vigueur (condition respectée); et
 - Un montant de 250 000 \$ dans un délai de six mois à compter de la Date d'entrée en vigueur (condition respectée).

**EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)****Québec (continued)****Lemare Property**

The Lemare Property is composed of one block totaling 232 claims covering an area of 11,196.85 hectares for over 20 kilometers in length in a SW-NE direction. It is wholly owned by the Corporation and is subject to a 1.4% NSR on 79 claims, a NSR of 2% on 56 claims and a NSR of 3% on 6 claims. 1% of the NSR can be bought back for \$1,000,000 on 141 claims.

Nisk Property

The Nisk Property is composed of one block totaling 90 claims covering an area of 4,589.11 hectares for over 20 kilometers in length. It is wholly owned by the Corporation and is subject to a 1.4% NSR on 26 claims, a NSR of 2% on 44 claims and a NSR of 3% on 13 claims. 1% of the NSR can be bought back for \$1,000,000 on 83 claims.

On December 22, 2020, the Corporation signed an agreement with Power Nickel to option up to 80% of the Nisk nickel-copper-PGE Property, in Québec's Eeyou Istchee James Bay territory in Québec.

Option Terms**GRANT OF FIRST OPTION**

The Corporation granted to Power Nickel the exclusive right and option to acquire, on or before the date that is three years from the TSX.V approval (February 24, 2021), an initial 50% Earned Interest in the Property. In order to acquire this interest, Power Nickel must:

- a) make cash payments totalling \$500,000 to the Corporation on or before the dates set out below:
 - a non-refundable amount of \$25,000 on the date of execution of the agreement (condition fulfilled);
 - an amount of \$225,000 within five Business Days following the Effective Date (condition fulfilled); and
 - an amount \$250,000 within six months from the Effective Date (condition fulfilled).

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION 12- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(suite) (continued)**Québec (suite)****Québec (continued)****Propriété Nisk (suite)****Nisk Property (continued)**

b) Émettre à la Société dans un délai de cinq jours ouvrables suivant la Date d'entrée en vigueur, 12 051 770 actions de Power Nickel (condition respectée).

b) Issue to the Corporation within a delay of five Business Days following the Effective Date, 12,051,770 Shares of Power Nickel (condition fulfilled).

(c) Engager ou financer des dépenses d'exploration sur la propriété de l'ordre de 2 800 000 \$ le ou avant les dates indiquées ci-dessous :

c) incur an aggregate of \$2,800,000 of Work Expenditures on the Property on or before the dates set out below:

- 500 000 \$ de dépenses d'exploration le ou avant un an de la Date d'entrée en vigueur (condition respectée);
- 800 000 \$ de dépenses d'exploration le ou avant deux ans de la Date d'entrée en vigueur (condition respectée); et
- 1 500 000 \$ de dépenses d'exploration le ou avant trois ans de la Date d'entrée en vigueur (condition respectée).

- \$500,000 in Work Expenditures on or before the date that is one year from Effective Date (condition fulfilled);
- \$800,000 in Work Expenditures on or before the date that is two years from Effective Date (condition fulfilled); and
- \$1,500,000 in Work Expenditures on or before the date that is three) years from Effective Date (condition fulfilled).

Suite à la transaction, la Société a enregistré un gain de 2 452 097 \$ résultant d'un produit en espèces de 500 000 \$ et la juste valeur de 3 675 790 \$ provenant des 12 051 770 actions de Power Nickel reçues dans le cadre de la transaction qui a été appliquée contre la valeur comptable de 1 723 693 \$ de la propriété.

As a result of the transaction, the Corporation recorded a gain of \$2,452,097 resulting from cash proceeds \$500,000 and the fair value of \$3,675,790 from the 12,051,770 shares of Power Nickel received in the transaction that was applied against the carrying value of \$1,723,693 of the property.

Le 17 juillet 2023, Power Nickel Inc. a transmis un avis à la Société confirmant l'exercice de la première option lui permettant ainsi une participation initiale de 50 % dans la propriété Nisk,

On July 17, 2023, Power Nickel Inc. sent a notice to the Corporation confirming the exercise of the first option, earning an initial 50% interest in the Nisk property.

OCTROI DE LA SECONDE OPTION**GRANT OF SECOND OPTION**

Power Nickel a transmis un avis indiquant son intention d'exercer la deuxième option et ainsi augmenter son intérêt indivis dans la propriété Nisk, en passant de 50 % à 80 %. Pour se faire, Power Nickel devra engager ou financer des travaux d'exploration additionnel de l'ordre de 2 200 000 \$ et compléter une estimation des ressources, durant une période débutant à la livraison de l'Avis de levée de la Première option (17 juillet 2023) et se terminant quatre ans de la Date d'entrée en vigueur.

Power Nickel Inc. sent a notice indicating its intention to exercise the second option, thereby increasing its undivided interest in the Nisk property from 50% to 80%. To do so, Power Nickel will have to incur or finance additional Work Expenditures for an amount of \$2,200,000, including the delivery of a Resource Estimate, for a period commencing on the delivery of the First Option Exercise Notice (July 17, 2023) and ending on the date that is four years from Effective Date.

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION 12- (suite)**Québec (suite)****Propriété Nisk (suite)**

Suite à l'exercice de la Seconde option, jusqu'à ce qu'une étude de faisabilité définitive concernant les activités d'extraction et de production sur la Propriété soit livrée à la coentreprise, Critical Éléments conservera un intérêt non-dilutif de 20 % dans la coentreprise et ne contribuera à aucun coût de la coentreprise.

OPÉRATEUR

Pendant la durée de la convention d'options, Power Nickel devra agir en tant qu'opérateur et sera responsable de l'exécution et de l'administration des dépenses d'exploration sur la Propriété. Power Nickel est autorisé à percevoir des honoraires de gestion égal à 10 % du montant des dépenses d'exploration engagées à l'interne et à 5 % du montant des dépenses d'exploration encourues sur des travaux exécutés par des entrepreneurs, des tiers ou des consultants.

REDEVANCES

Suite à l'exercice de la Première option par Power Nickel et en plus des obligations de Power Nickel au titre de la Première et de la Seconde option, si applicable, Critical Éléments recevra, en cas de découverte de lithium, une redevance égale à 2 % sur les revenus nets de fonderie résultant de l'extraction et de la production de produits de lithium, y compris le minerai, le concentré et les produits chimiques de lithium, résultant des activités d'extraction et de production sur la Propriété, y compris la transformation en produits chimiques. Power Nickel aura le droit à tout moment d'acheter 50 % de la Redevance et de réduire ainsi la redevance à 1 % en versant à Critical Éléments un montant total en espèces de 2 000 000 \$.

En cas de découverte de lithium, Critical Éléments conservera les droits de commercialisation du lithium, ce qui signifie le droit exclusif de Critical Éléments de commercialiser et d'agir en tant qu'agent de vente pour tous les produits au lithium, y compris le minerai de lithium, le concentré et les produits chimiques, résultant des activités d'extraction et de production sur la Propriété, y compris la transformation en produits chimiques.

EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)**Québec (continued)****Nisk Property (continued)**

Following the exercise of the Second Option, until such time as a definitive Feasibility Study regarding extraction and production activities on the Property is delivered to the Joint Venture, Critical Elements shall maintain a 20% non-dilutive interest in the Joint Venture and shall not contribute to any Joint Venture costs.

OPERATORSHIP

During the currency of the Agreement, except as otherwise contemplated under the Agreement, Power Nickel shall act as the operator and shall be responsible for carrying out and administering the Work Expenditures on the Property. Power Nickel shall be entitled to receive a management fee equal to 10% of the amount of Work Expenditures incurred on internal work and equal to 5% of the amount of Work Expenditures incurred on contract work carried by third party contractors or consultants.

ROYALTY

Following the exercise of the First Option by Power Nickel, and in addition to the obligations of Power Nickel under the First and Second Option, if applicable, Critical Elements shall receive, in the event of a Lithium discovery, a royalty equal to 2% net smelter returns resulting from the extraction and production of Lithium products, including Lithium ore, concentrate and chemical, resulting from the extraction and production activities on the Property, including transformation into chemical products. Power Nickel shall have the right at any time to purchase 50% of the Royalty and thereby reduce the Royalty to 1% by paying to Critical Elements a total cash amount of \$2,000,000.

In the event of a Lithium discovery, Critical Elements will retain Lithium Marketing Rights meaning the exclusive right of Critical Elements to market and act as selling agent for any and all Lithium products, including Lithium ore, concentrate and chemical, resulting from the extraction and production activities on the Property, including transformation into chemical products.

**12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION 12-
(suite)****Québec (suite)****Propriété Valiquette**

La propriété Valiquette est constituée d'un ensemble de 104 titres miniers couvrant une superficie totale de 5 563,07 hectares. Elle fait environ 13 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE et est contiguë au bloc principal Duval au sud-ouest. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance sur 70 titres miniers, dont 2 % sur 28 titres miniers et 3 % sur 42 titres miniers. Sur ces 70 titres miniers, 1 % pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 \$.

Propriété Bloc 1

La propriété Bloc 1 est constituée d'un ensemble de 84 titres miniers et couvrant une superficie totale de 4 478,54 hectares. Elle fait environ 17 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE et dont 83 titres miniers sont contigus au bloc principal Nisk-Sud au sud-ouest. Elle appartient à 100 % à la Société.

Propriété Blocs 2 à 6

La propriété Blocs 2 à 6 est constituée d'un ensemble de 10 titres miniers et couvrant une superficie totale de 534,68 hectares. La propriété Blocs 2 à 6 se situe à l'est, sud-est du bloc principal Duval. Elle appartient à 100 % à la Société.

Propriété Bloc 7

La propriété Bloc 7 est constituée d'un ensemble de 54 titres miniers couvrant une superficie totale de 2 890,54 hectares. Elle fait environ 7 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE et est contiguë aux blocs principaux Valiquette, Dumulon et Caumont Est. Elle se situe au sud-ouest du bloc Valiquette, au nord du bloc Dumulon ainsi qu'à l'est du bloc Caumont Est. Elle appartient à 100 % à la Société.

**EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)****Québec (continued)****Valiquette Property**

The Valiquette Property is composed of one block totaling 104 claims covering an area of 5,563.07 hectares. It measures about 13 kilometers in a SW-NE direction and is contiguous South West to the Duval main block. It is wholly owned by the Corporation and is subject to a NSR on 70 claims, representing 2% on 28 claims and 3% on 42 claims. On those 70 claims, 1% of the NSR can be bought back for \$1,000,000.

Bloc 1 Property

The Bloc 1 Property is composed of one block totaling 84 claims covering an area of 4,478.54 hectares. It measures about 17 kilometers in a SW-NE direction and 83 claims are contiguous South West to the Nisk-South main block. It is wholly owned by the Corporation.

Blocs 2 to 6 Property

The Blocs 2 to 6 Property is composed of one block totaling 10 claims covering an area of 534.68 hectares. Blocs 2 to 6 Property is located in the east-southeast of the Duval main block. It is wholly owned by the Corporation.

Bloc 7 Property

The Bloc 7 Property is composed of one block totaling 54 claims covering an area of 2,890.54 hectares. It measures about 7 kilometers in a SW-NE direction and is contiguous to the Valiquette, Dumulon and Caumont Est main blocks. It is located southwest of Valiquette block, north of Dumulon block and east of Caumont Est block. It is wholly owned by the Corporation.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

Exercices clos les 31 août 2023 et 2022

Years ended August 31, 2023 and 2022

13- OBLIGATIONS LOCATIVES

13- LEASE LIABILITIES

Rapprochement de la variation de l'obligation locative :

Reconciliation of the movement of lease liabilities:

	31 août / August 31, 2023	31 août / August 31, 2022	
	\$	\$	
Solde au début de l'exercice	41 218	61 208	Balance, beginning of year
Augmentations	257 774	-	Additions
Remboursement de l'obligation locative	(44 536)	(22 503)	Repayment of lease obligations
Radiation	(29 088)	-	Write-off
Intérêts sur l'obligation locative	11 898	2 513	Interest on lease liabilities
Solde à la fin de l'exercice	237 266	41 218	Balance, end of year
Moins : tranche à court terme	45 395	21 013	Minus: Current portion
	<u>191 871</u>	<u>20 205</u>	

En février et mars 2023, la Société a signé de nouveaux baux respectivement pour des bureaux situés à Blainville et Longueuil. Ces transactions ont été comptabilisées en augmentation des obligations locatives.

In February and March 2023, the Corporation signed new leases for respectively offices in Blainville and Longueuil. These transactions were accounted for as additions to lease obligations.

En mars 2023, la Société a cédé son bail pour son bureau situé à Montréal, y compris toutes les obligations liées à un autre locataire, avant la fin de son échéance. Cette cession a donné lieu à une radiation sur l'obligation locative d'un montant de 29 088 \$.

In March 2023, the Corporation ceded its lease for its Montreal office including all obligations, to another tenant before the end of its term. This disposal resulted in a write-off of the lease obligation in the amount of \$29,088.

L'obligation locative contractuelle est payable comme suit :

Contractual lease rentals are payable as follows:

	31 août / August 31, 2023	31 août / August 31, 2022	
	\$	\$	
Moins d'un an	45 395	21 013	Less than one year
Un à cinq ans	191 871	20 205	One to five years
Total	<u>237 266</u>	<u>41 218</u>	Total

Montant comptabilisé au résultat net :

Amount recognized in net earnings:

	31 août / August 31, 2023	31 août / August 31, 2022	
	\$	\$	
Intérêts sur l'obligation locative	<u>11 898</u>	<u>2 513</u>	Interest on lease liabilities

14- DETTE À LONG TERME

14- LONG-TERM DEBT

	<u>Entente Pihkuutaa / Pihkuutaa Agreement</u>	
	\$	
Solde au 31 août 2021	633 071	Balance, August 31, 2021
Charge de désactualisation	66 929	Accretion expense
Remboursement	<u>(700 000)</u>	Reimbursement
Solde aux 31 août 2022 et 2023	<u>-</u>	Balance, August 31, 2022 and 2023

Le 8 juillet 2019, la Société a conclu l'entente Pihkuutaa (l'« Entente ») relative au projet Rose lithium-tantale (le « Projet ») auprès de la Nation crie d'Eastmain, le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee), le Gouvernement de la Nation crie (ensemble les « Cris »). L'Entente est une entente ferme qui régit les relations de travail à long terme entre la Société et les Cris pendant toutes les phases du projet. Elle assure des formations, emplois, et opportunités d'affaires pour les Cris, ainsi que leur coopération et implication au sein de la Société et dans le suivi environnemental du projet. L'Entente comprend un mécanisme par lequel les Cris bénéficieront financièrement à long terme du succès du Projet.

Dans le cadre de l'entente, la Société a convenu de verser des montants initiaux conformément à certaines étapes clés du Projet. Le 8 juillet 2019, un montant de 548 333 \$ a été inclus dans la dette à long terme, ce qui représentait la valeur actualisée des montants initiaux à payer, en utilisant un taux d'actualisation de 20 %. La Société a procédé au versement d'une somme de 200 000 \$ et de 700 000 \$ en juillet 2021 et 2022 respectivement. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2022, les montants initiaux ont été entièrement remboursés. La Société n'a plus d'obligation à cet égard.

La Société a également convenu de payer d'autres montants qui dépendent des flux de trésorerie cumulés du Projet et de sa rentabilité globale à long terme. Le moment de ces paiements sera soit au début de la construction, soit lorsque la production commerciale sera atteinte. Ces montants seront comptabilisés lorsque les conditions liées à leur paiement seront respectées.

On July 8, 2019, the Corporation entered into the Pihkuutaa agreement (the "Agreement") for the Rose Lithium-Tantalum project (the "Project") with the Cree Nation of Eastmain, the Grand Council of the Crees (Eeyou Istchee) and the Cree Nation Government (together the "Crees"). The Agreement is a binding agreement that will govern the long-term working relationship between the Corporation and the Crees during all phases of the Project. It provides for training, employment and business opportunities for the Crees, as well as their cooperation and involvement with the Corporation in the environmental monitoring of the Project. The Agreement includes a mechanism by which the Crees will benefit financially from the success of the Project on a long-term basis.

As part of the Agreement, the Corporation agreed to pay initial amounts in accordance with certain Project milestones. On July 8, 2019, an amount of \$548,333 was included in long-term debt, which represents the present value of the initial amounts payable, using a 20% discount rate. The Corporation paid an amount of \$200,000 and \$700,000 in July 2021 and 2022, respectively. During the year ended August 31, 2022, the initial amounts have been fully repaid. The Corporation no longer has any obligation in this regard.

The Corporation also agreed to pay other amounts which are dependent on the cumulative cash flows of the Project and its overall profitability on a long-term basis. Timing of these payments will either be upon commencement of construction or when commercial production is attained. These amounts payable will be recorded when the conditions related to their payment will be met.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

Exercices clos les 31 août 2023 et 2022

Years ended August 31, 2023 and 2022

15- CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale

Les mouvements dans le capital social de la Société se détaillent comme suit :

	31 août / August 31, 2023		31 août / August 31, 2022		
	Quantité / Number	Montant / Amount \$	Quantité / Number	Montant / Amount \$	
Solde au début de l'exercice	209 531 735	96 709 094	183 525 113	60 923 742	Balance, beginning of year
Émission d'actions ordinaires assorties de bons de souscription	-	-	17 152 250	30 016 438	Common share issuance with warrants
Exercice d'options d'achat d'actions	500 000	582 699	4 400 000	3 727 848	Share purchase options exercised
Exercice de bons de souscription	6 860 694	12 049 340	4 427 379	1 992 321	Warrants exercised
Exercice d'options aux courtiers et à des intervenants	892 871	1 693 468	26 993	48 745	Brokers and intermediaries' options exercised
Solde à la fin de l'exercice	217 785 300	111 034 601	209 531 735	96 709 094	Balance, end of year

Pour l'exercice clos le 31 août 2023

Au cours de l'exercice, la Société a encaissé 396 000 \$ suite à l'exercice de 500 000 options d'achat d'actions à un prix se situant entre 0,73 \$ et 1,26 \$ chacune. Suite à cet exercice, un montant de 186 699 \$ a été reclassé du surplus d'apport vers le capital social, pour une augmentation totale du capital social de 582 699 \$.

Au cours de l'exercice, la Société a encaissé 12 049 340 \$ suite à l'exercice de 6 860 694 bons de souscription à un prix de 1,75 \$ et 2,50 \$ chacun.

Au cours de l'exercice, la Société a encaissé 1 062 430 \$ suite à l'exercice de 892 871 options aux courtiers et à des intervenants à un prix de 1,10 \$ et 1,75 \$ chacune. Suite à cet exercice, un montant de 631 038 \$ a été reclassé du surplus d'apport vers le capital social, pour une augmentation totale du capital social de 1 693 468 \$.

15- SHARE CAPITAL

Authorized

Unlimited number of common shares without par value

Changes in the Corporation's share capital were as follows:

For the year ended August 31, 2023

During the year, the Corporation received \$396,000 following the exercise of 500,000 share purchase options at a price varying between \$0.73 and \$1.26 each. Following this exercise, an amount of \$186,699 was reclassified from contributed surplus to share capital, for a total increase in share capital of \$582,699.

During the year, the Corporation received \$12,049,340 following the exercise of 6,860,694 warrants at a price varying between \$1.75 and \$2.50 each.

During the year, the Corporation received \$1,062,430 following the exercise of 892,871 brokers and intermediaries' options at a price varying between \$1.10 and \$1.75 each. Following this exercise, an amount of \$631,038 was reclassified from contributed surplus to share capital, for a total increase in share capital of \$1,693,468.

15- CAPITAL SOCIAL (suite)**Pour l'exercice clos le 31 août 2022**

Le 3 décembre 2021, la Société a clôturé un financement par prise ferme et a émis 17 152 250 unités de la Société au prix de 1,75 \$ l'unité pour un produit brut de 30 016 438 \$. Ce total comprend 2 237 250 unités émises dans le cadre de l'exercice complet de l'option de surallocation accordée aux Preneurs fermes en vertu du financement. Chaque unité comporte une action ordinaire et un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit d'acquérir une action ordinaire à un prix de 2,50 \$ pour une période de 24 mois. Cantor Fitzgerald Canada Corporation et Stifel Nicolaus Canada Inc. ont agi à titre de co-chefs de file pour compte, avec un syndicat incluant Paradigm Capital Inc., Beacon Securities Limited et Red Cloud Securities Inc. Ils ont reçu une commission de 1 699 924 \$ en espèces ainsi que 1 029 135 options aux courtiers et à des intervenants leur permettant d'acquérir 1 029 135 actions ordinaires au prix de 1,75 \$ par action jusqu'au 3 décembre 2023.

Au cours l'exercice, la Société a encaissé 1 992 321 \$ suite à l'exercice de 4 427 379 bons de souscription à un prix de 0,45 \$ chacun.

Au cours l'exercice, la Société a encaissé 2 390 000 \$ suite à l'exercice de 4 400 000 options d'achat d'actions à un prix se situant entre 0,30 \$ et 0,80 \$ chacune. Suite à ces exercices, un montant de 1 337 848 \$ a été reclassé du surplus d'apport vers le capital social, pour une augmentation totale du capital social de 3 727 848 \$.

Au cours l'exercice, la Société a encaissé 29 692 \$ suite à l'exercice de 26 993 options aux courtiers et à des intervenants à un prix de 1,10 \$ chacune. Suite à cet exercice, un montant de 19 053 \$ a été reclassé du surplus d'apport vers le capital social, pour une augmentation totale du capital social de 48 745 \$.

16- PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime incitatif général fondé sur des actions (le « plan Omnibus ») selon lequel le conseil d'administration peut octroyer des options d'achats d'actions, des unités d'actions incessibles, des unités d'actions liées au rendement et des unités d'actions différées (collectivement « titres de rémunération ») aux administrateurs, dirigeants, employés, employés d'une société de gestion ou consultants.

15- SHARE CAPITAL (continued)**For the year ended August 31, 2022**

On December 3, 2021, the Corporation closed a bought deal financing and issued 17,152,250 units of the Corporation at a price of \$1.75 per unit for gross proceeds of \$30,016,438. This total includes 2,237,250 units issued pursuant to the full exercise of the over-allotment option granted to the Underwriters under the financing. Each unit consists of one common share and one-half share purchase warrant. Each warrant entitles the holder to purchase one common share at a price of \$2.50 for a period of 24 months. The private placement was led by Cantor Fitzgerald Canada Corporation and Stifel Nicolaus Canada Inc. with a syndicate including Paradigm Capital Inc., Beacon Securities Limited and Red Cloud Securities Inc. who received a cash commission of \$1,699,924, and 1,029,135 brokers and intermediaries' options entitling to purchase 1,029,135 common shares at the price of \$1.75 until December 3, 2023.

During the year, the Corporation received \$1,992,321 following the exercise of 4,427,379 warrants at a price of \$0.45 each.

During the year, the Corporation received \$2,390,000 following the exercise of 4,400,000 share purchase options at a price varying between \$0.30 and \$0.80 each. Following these exercises, an amount of \$1,337,848 was reclassified from contributed surplus to share capital, for a total increase in share capital of \$3,727,848.

During the year, the Corporation received \$29,692 following the exercise of 26,993 brokers and intermediaries' options at a price of \$1.10 each. Following this exercise, an amount of \$19,053 was reclassified from contributed surplus to share capital, for a total increase in share capital of \$48,745.

16- SHARE-BASED PAYMENTS

The shareholders of the Corporation approved an Omnibus Equity Incentive Plan (the "Omnibus Plan") whereby the Board of Directors may grant Options, Restricted share units, Performance share units, Deferred share units (collectively the "Awards") to directors, officers, employees, management company employee or consultant.

16- PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Le plan Omnibus stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires, qui pourraient être réservées pour attribution de titres de rémunération en vertu du plan Omnibus, est égal à 41 462 480 actions ordinaires de la Société.

Options d'achat d'actions

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

	31 août / August 31, 2023	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	31 août / August 31, 2022	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	
	Quantité / Number	\$	Quantité / Number	\$	
Solde au début de l'exercice	3 450 000	1,18	6 750 000	0,72	Balance, beginning of year
Octroyées	539 332	2,28	1 100 000	1,47	Granted
Exercées	(500 000)	0,79	(4 400 000)	0,54	Exercised
Expirées	<u>(150 000)</u>	1,25	<u>-</u>	-	Expired
Solde à la fin de l'exercice	<u>3 339 332</u>	1,40	<u>3 450 000</u>	1,18	Balance, end of year
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	<u>3 339 332</u>	1,40	<u>3 450 000</u>	1,18	Options exercisable at the end of the year

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions accordées en vertu du régime.

The following table summarizes the information relating to the share purchase options granted under the plan.

Options en circulation / Options outstanding	Prix de levée / Exercise price	Expiration / Expiry
	\$	
1 450 000	1,25	2023
50 000	0,52	2024
235 000	Entre / between 0,24 – 2,10	2025
400 000	Entre / between 1,35 – 1,74	2026
<u>1 204 332</u>	Entre / between 1,35 - 2,29	2027
<u>3 339 332</u>		

16- PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Options d'achat d'actions (suite)

**31 août /
August 31,
2023
\$**

La moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées durant la période

1,41

La moyenne pondérée du prix de l'action au moment de l'exercice des options

2,02

La juste valeur de chaque option octroyée est estimée à la date d'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes, avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes :

Taux d'intérêt sans risque / Risk free-interest rate

Volatilité prévue / Expected volatility

Prix des actions à la date de l'octroi / Share price at the time of grant

Durée estimative / Expected life

Dividende prévu / Expected dividend yield

16- SHARE-BASED PAYMENTS (continued)

Share purchase options (continued)

**31 août /
August 31,
2022
\$**

0,91

1,54

The weighted average fair value of options granted during the period

The weighted average share price at the exercise date of options

The fair value of each option granted is estimated at the date of grant using the Black-Scholes option-pricing model with the following weighted average assumptions:

**31 août /
August 31,
2023**

**31 août /
August 31,
2022**

3,69 %

74,58 %

2,28 \$

4,8 ans / years

0 %

2,23 %

74,96 %

1,47 \$

5 ans / years

0 %

Unités d'actions différées

Les mouvements dans les unités d'actions différées de la Société se détaillent comme suit :

**31 août /
August 31,
2023
Quantité /
Number**

**31 août /
August 31,
2022
Quantité /
Number**

Solde au début de l'exercice

-

-

Octroyées

78 602

-

Solde à la fin de l'exercice

78 602

-

Deferred share units

Changes in the Corporation's Deferred share units were as follows:

Balance, beginning of year

Granted

Balance, end of year

Notes complémentaires aux états financiers **Notes to Financial Statements**

Exercices clos les 31 août 2023 et 2022

Years ended August 31, 2023 and 2022

16- PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Unités d'actions différées (suite)

Le 8 novembre 2022, la Société a octroyé 78 602 unités d'actions différées aux administrateurs indépendants à une juste valeur de 2,29 \$ par unité basé sur le prix de l'action lors de l'octroi. Ces unités d'actions différées seront acquises le 8 novembre 2023.

Les unités d'actions différées sont payables en espèces ou en capitaux propres au gré de la Société. Comme l'intention de la Société est de payer en capitaux propres, les unités d'actions différées sont classées comme réglées en capitaux propres en fonction de leur juste valeur à la date d'octroi.

Unités d'actions incessibles

Les mouvements dans les unités d'actions incessibles de la Société se détaillent comme suit :

	31 août / August 31, 2023
	Quantité / Number
Solde au début de l'exercice	-
Octroyées	320 089
Solde à la fin de l'exercice	320 089

Le 8 novembre 2022, la Société a octroyé 104 802 unités d'actions incessibles aux dirigeants à une juste valeur de 2,29 \$ par unité basée sur le prix de l'action lors de l'octroi. Ces unités d'actions incessibles seront acquises le 8 novembre 2023.

Le 8 novembre 2022, la Société a octroyé 174 672 unités d'actions incessibles à un dirigeant à une juste valeur de 2,29 \$ par unité basée sur le prix de l'action lors de l'octroi. Ces unités d'actions incessibles seront acquises en quatre tranches égales à compter du 8 novembre 2023.

Le 5 juin 2023, la Société a octroyé 40 615 unités d'actions incessibles à un employé à une juste valeur de 1,95 \$ par unité basée sur le prix de l'action lors de l'octroi. Ces unités d'actions incessibles seront acquises en trois tranches égales à compter du 5 juin 2024.

Les unités d'actions incessibles sont payables en espèces ou en capitaux propres au gré de la Société. Comme l'intention de la Société est de payer en capitaux propres, les unités d'actions incessibles sont classées comme réglées en capitaux propres en fonction de leur juste valeur à la date d'octroi.

16- SHARE-BASED PAYMENTS (continued)

Deferred share units (continued)

On November 8, 2022, the Corporation issued 78,602 Deferred share units to independent directors at a fair value of \$2.29 per unit based on the share price at grant date. These deferred share units will vest on November 8, 2023.

Deferred share units are payable in cash or in equity instruments at the option of the Corporation. As the Corporation's intention is to pay in equity, the Deferred share units are classified as equity-settled based on their fair value at grant date.

Restricted share units

Changes in the Corporation's Restricted share units were as follows:

	31 août / August 31, 2022	
	Quantité / Number	
Balance, beginning of year	-	Granted
	-	
Balance, end of year	-	

On November 8, 2022, the Corporation issued 104,802 Restricted share units to officers at a fair value of \$2.29 per unit based on the share price at grant date. These Restricted share units will vest on November 8, 2023.

On November 8, 2022, the Corporation issued 174,672 Restricted share units to an officer at a fair value of \$2.29 per unit based on the share price at grant date. These Restricted share units will vest in four equal tranches starting on November 8, 2023.

On June 5, 2023, the Corporation issued 40,615 Restricted share units to an officer at a fair value of \$1.95 per unit based on the share price at grant date. These Restricted share units will vest in three equal tranches starting on June 5, 2024.

Restricted share units are payable in cash or in equity instruments at the option of the Corporation. As the Corporation's intention is to pay in equity, the Restricted share units are classified as equity-settled based on their fair value at grant date.

16- PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Unités d'actions liées au rendement

Les mouvements dans les unités d'actions liées au rendement de la Société se détaillent comme suit :

	31 août / August 31, 2023	Quantité / Number
Solde au début de l'exercice	-	-
Octroyées	148 134	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>148 134</u>	<u>-</u>

Le 6 juin 2023, la Société a octroyé 71 698 unités d'actions liées au rendement à des employés à une juste valeur de 1,88 \$ par unité basé sur le prix de l'action lors de l'octroi. Ces unités d'actions liées au rendement seront acquises le 6 juin 2026 ou à la fin de la construction du projet Rose lithium-tantale, selon la première éventualité.

Le 27 juin 2023, la Société a octroyé 35 750 unités d'actions liées au rendement à un employé à une juste valeur de 1,68 \$ par unité basé sur le prix de l'action lors de l'octroi. Ces unités d'actions liées au rendement seront acquises le 27 juin 2026 ou à la fin de la construction du projet Rose lithium-tantale, selon la première éventualité.

Le 4 juillet 2023, la Société a octroyé 40 416 unités d'actions liées au rendement à un employé à une juste valeur de 1,78 \$ par unité basé sur le prix de l'action lors de l'octroi. Ces unités d'actions liées au rendement seront acquises le 4 juillet 2026 ou à la fin de la construction projet Rose lithium-tantale, selon la première éventualité.

Les unités d'actions liées au rendement sont payables en espèces ou en capitaux propres au gré de la Société. Comme l'intention de la Société est de payer en capitaux propres, les unités d'actions liées au rendement sont classées comme réglées en capitaux propres basé sur la juste valeur à la date d'octroi.

Ces transactions d'octroi d'unités d'actions différées, d'unités d'actions incessibles et d'unités d'actions liées au rendement ont donné lieu à la comptabilisation d'un montant de 538 952 \$ en rémunération et paiements fondés sur des actions, durant l'exercice clos le 31 août 2023.

16- SHARE-BASED PAYMENTS (continued)

Performance share units

Changes in the Corporation's Performance share units were as follows:

	31 août / August 31, 2022	Quantité / Number	
Solde au début de l'exercice	-	-	Balance, beginning of year
Granted	-	-	Granted
Solde à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>-</u>	Balance, end of year

On June 6, 2023, the Corporation issued 71,698 Performance share units to employees at a fair value of \$1.88 per unit based on the share price at grant date. These Performance share units will vest at the earliest on June 6, 2026 or the end of construction of the Rose Lithium-Tantalum Project.

On June 27, 2023, the Corporation issued 35,750 Performance share units to an employee at a fair value of \$1.68 per unit based on the share price at grant date. These Performance share units will vest at the earliest on June 27, 2026 or the end of the Rose Lithium-Tantalum Project.

On July 4, 2023, the Corporation issued 40,416 Performance share units to an employee at a fair value of \$1.78 per unit based on the share price at grant date. These Performance share units will vest at the earliest on July 4, 2026 or the end of the Rose Lithium-Tantalum Project.

Performance share units are payable in cash or in equity instruments at the option of the Corporation. As the Corporation's intention is to pay in equity, the Performance share units are classified as equity-settled based on their fair value at grant date.

These transactions, involving the grant of deferred share units, restricted share units and performance share units, resulted in the recording of \$538,952 in share-based compensation during the year ended August 31, 2023.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

Exercices clos les 31 août 2023 et 2022

Years ended August 31, 2023 and 2022

16- PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Options aux courtiers et à des intervenants

Les mouvements dans les options aux courtiers et à des intervenants se détaillent comme suit :

	31 août / August 31, 2023	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$
Solde au début de l'exercice	1 798 510	1,47
Octroyées	61 748	2,50
Exercées	<u>(892 871)</u>	1,19
Solde à la fin de l'exercice	<u>967 387</u>	1,80

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options octroyées aux courtiers et à des intervenants en vertu du régime.

Options aux courtiers et à des intervenants en circulation /
Brokers and intermediaries'
options outstanding

905 639
61 748
<u>967 387</u>

Prix de levée /
Exercise price
\$

1,75
2,50

Expiration /
Expiry

2023
2023

La moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées aux courtiers et à des intervenants

31 août /
August 31,
2023
\$

0,76

La moyenne pondérée du prix de l'action au moment de l'exercice des options aux courtiers et à des intervenants

2,85

16- SHARE-BASED PAYMENTS (continued)

Brokers and intermediaries' options

Changes in brokers and intermediaries' options were as follows:

	31 août / August 31, 2022	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
	796 368	1,10	Balance, beginning of year
	1 029 135	1,75	Granted
	<u>(26 993)</u>	1,10	Exercised
	<u>1 798 510</u>	1,47	Balance, end of year

The following table summarizes the information relating to the brokers and intermediaries' options under the plan.

The weighted average fair value of brokers and intermediaries' options granted

31 août /
August 31,
2022
\$

0,71

The weighted average of share price at the exercise date of brokers and intermediaries' options

1,57

16- PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Options aux courtiers et à des intervenants (suite)

La juste valeur de chaque option octroyée aux courtiers et à des intervenants est estimée à la date d'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes, avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes :

Taux d'intérêt sans risque / Risk free-interest rate

Volatilité prévue / Expected volatility

Prix des actions à la date de l'octroi / Share price at the time of grant

Durée estimative / Expected life

Dividende prévu / Expected dividend yield

16- SHARE-BASED PAYMENTS (continued)

Brokers and intermediaries' options (continued)

The fair value of each brokers and intermediaries' option granted is estimated at the date of grant using the Black-Scholes option-pricing model with the following weighted average assumptions:

31 août /
August 31,
2023

31 août /
August 31,
2022

4,30 %

1,01 %

57,80 %

86,60 %

2,85 \$

1,61 \$

9 mois / 9 months

2 ans / years

0 %

0 %

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

Warrants

Changes in Corporation warrants were as follows:

31 août /
August 31,
2023

31 août /
August 31,
2022

Prix de
souscription
moyen pondéré /

Prix de
souscription
moyen pondéré /

Weighted
average exercise
price

Weighted
average
exercise price

Quantité /
Number

Quantité /
Number

\$

\$

**Solde au début
de l'exercice**

15 394 325

2,17

11 246 355

1,24

**Balance, beginning
of year**

Octroyés

-

-

8 576 125

2,50

Granted

Exercés

(6 860 694)

1,75

(4 427 379)

0,45

Exercised

Expirés

(15 006)

1,75

(776)

0,45

Expired

**Solde à la fin
de l'exercice**

8 518 625

2,50

15 394 325

2,17

**Balance, end of
year**

Notes complémentaires aux états financiers **Notes to Financial Statements**

Exercices clos les 31 août 2023 et 2022

Years ended August 31, 2023 and 2022

16- PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Bons de souscription (suite)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription octroyés en vertu du régime.

**Bons de souscription en circulation /
Warrants outstanding**

8 518 625
<u>8 518 625</u>

**31 août /
August 31,
2023**
\$

2,34

La moyenne pondérée du prix levée au moment de l'exercice des bons de souscription

16- SHARE-BASED PAYMENTS (continued)

Warrants (continued)

The following table summarizes the information relating to the warrants options granted under the plan.

**Prix de levée /
Exercise price**
\$

2,50

**31 août /
August 31,
2022**
\$

1,57

The weighted average of share price at the exercise date of warrants

**Expiration /
Expiry**

2023

17- IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS ET IMPÔTS MINIERS DIFFÉRÉS

Impôts reconnus dans les états de la perte nette et de la perte globale

2023
\$

Impôts exigibles

Recouvrement d'impôt courant

(140 460)
<u>(140 460)</u>

Impôts différés

Création et renversement des écarts temporaires

140 460
<u>140 460</u>

Charge (recouvrement) d'impôt sur les résultats

<u>-</u>

Rapprochement du taux d'imposition effectif

Le recouvrement d'impôt attribuable aux résultats diffère des montants calculés par application du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,5 % (26,5 % en 2022) la perte avant impôt en raison des éléments suivants :

17- DEFERRED INCOME TAXES AND MINING TAXES

Tax recognized in statements of net loss and comprehensive loss

2022
\$

Current tax expense

Current tax recovery

(421 980)
<u>(421 980)</u>

Deferred tax expense

Origination and reversal of temporary differences

421 980
<u>421 980</u>

Total current and deferred tax expense (recovery)

<u>-</u>

Reconciliation of effective tax rate

Income tax recovery differs from the amounts computed by applying the combined federal and provincial income tax rate of 26.5% (2022 - 26.5%) to the loss before taxes for the following reasons:

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

Exercices clos les 31 août 2023 et 2022

Years ended August 31, 2023 and 2022

17- IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS ET IMPÔTS MINIERS DIFFÉRÉS (suite)	2023	2022	
Rapprochement du taux d'imposition effectif (suite)	\$	\$	
Perte nette	(3 252 760)	(6 423 205)	Net loss
Perte avant impôts	3 252 760	6 423 205	Loss before income taxes
Recouvrement d'impôt prévu	(861 981)	(1 702 149)	Expected tax recovery
Paiements fondés sur des actions	420 817	189 764	Share-based compensation
Variation de l'impôt minier différé déductible	(37 221)	(111 825)	Variation of deductible mining deferred tax
Dépenses non déductibles et autres	(194 977)	384 184	Non-deductible expenses and others
Attributs fiscaux sur lesquels aucun impôt futur n'est reconnu	673 362	1 240 026	Current year losses for which no deferred tax assets are recognised
Recouvrement d'impôts sur les bénéfiques	-	-	Income tax recovery
Actifs d'impôt différé non comptabilisés			Unrecognized deferred tax assets
	2023	2022	
	\$	\$	
Pertes autres qu'en capital reportées	6 179 807	5 083 467	Non-capital losses carryforwards
Frais d'émission d'actions	486 682	658 379	Share issuance cost
Titres négociables	257 210	496 017	Marketable securities
	6 923 699	6 237 863	

Les actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés au titre de ces éléments, car il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et sur lequel la Société pourra tirer des bénéfices. Les pertes en capital n'expireront pas en vertu de la législation fiscale actuelle.

Deferred tax assets have not been recognised in respect to these items because it is not probable that future taxable profit will be available against which the Corporation can utilise benefits therefrom. The capital losses do not expire under current tax legislation.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

Exercices clos les 31 août 2023 et 2022

Years ended August 31, 2023 and 2022

17- IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS ET IMPÔTS MINIERIS DIFFÉRÉS (suite)

Actifs d'impôt différé non comptabilisés (suite)

Les pertes autres qu'en capital expirent comme suit :

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2027	255 630	237 297
2028	459 656	127 099
2029	560 970	512 981
2030	1 499 594	840 217
2031	1 070 384	270 102
2032	1 358 482	998 798
2033	1 357 134	1 354 164
2034	1 033 862	1 015 293
2035	907 142	894 136
2036	1 107 285	1 091 179
2037	2 873 872	2 855 516
2038	3 835 150	3 816 870
2039	3 515 253	3 507 384
2040	2 804 902	2 800 947
2041	4 229 677	4 229 678
2042	6 404 758	6 402 274
2043	5 380 643	5 375 487
	<u>38 654 394</u>	<u>36 329 422</u>

17- DEFERRED INCOME TAXES AND MINING TAXES (continued)

Unrecognized deferred tax assets (continued)

The non-capital losses expire as follows:

Actifs et passifs d'impôts différés reconnus

	Actifs / Assets 31 août / August 31,		Passifs / Liabilities 31 août / August 31,		Net 31 août / August 31,		
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	
Actifs (passifs) d'impôts différés							Deferred tax assets (liabilities)
Actifs de prospection et d'évaluation	-	-	(3 815 522)	(3 493 054)	(3 815 522)	(3 493 054)	Exploration and evaluation assets
Actifs de prospection et d'évaluation – impôt minier	-	-	(2 626 762)	(2 486 302)	(2 626 762)	(2 486 302)	Exploration and evaluation assets – mining tax
Pertes autres qu'en capital	3 796 236	3 475 936	-	-	3 796 236	3 475 936	Non-capital losses
Immobilisations corporelles	19 286	17 118	-	-	19 286	17 118	Equipment
Actifs (passifs) d'impôts différés	3 815 522	3 493 054	(6 442 284)	(5 979 356)	(2 626 762)	(2 486 302)	Tax assets (liabilities)
Compensation d'impôts	(3 815 522)	(3 493 054)	3 815 522	3 493 054	-	-	Tax offset
Passifs d'impôts différés nets	-	-	(2 626 762)	(2 486 302)	(2 626 762)	(2 486 302)	Net deferred tax liabilities

18- RÉSULTATS PAR ACTION

Les bons de souscription et les options d'achat d'actions ont été exclus du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires puisque la Société a enregistré des pertes en 2023 et 2022 et que leur effet aurait été anti-dilutif.

18- EARNINGS PER SHARE

All warrants and share purchase options were excluded from the diluted weighted average number of common share calculation since the Corporation has incurred losses in 2023 and 2022 and that their effect would have been antidilutive.

Notes complémentaires aux états financiers **Notes to Financial Statements**

Exercices clos les 31 août 2023 et 2022

Years ended August 31, 2023 and 2022

19- FRAIS GÉNÉRAUX D'ADMINISTRATION

19- GENERAL AND ADMINISTRATIVE EXPENSES

	31 août / August 31, 2023	31 août / August 31, 2022	
	\$	\$	
Frais d'occupation	45 728	32 776	Occupancy expenses
Frais de déplacement	63 419	46 817	Travel expenses
Frais d'assurance	66 282	66 027	Insurance expenses
Frais de représentation	12 603	11 662	Promotional activities
Frais de bureau	152 367	100 549	Office expenses
Frais relatifs aux titres miniers	89 315	90 190	Claims renewal expenses
	<u>429 714</u>	<u>348 021</u>	

20- ÉTUDE D'INGENIERIE D'UNE USINE D'HYDROXYDE DE LITHIUM

Au cours de l'exercice, les travaux relatifs à une étude d'ingénierie relative à une usine chimique pour produire de l'hydroxyde de lithium monohydraté de haute qualité pour les industries des batteries de véhicules électriques et de systèmes de stockage d'énergie effectués par la Société, ont donné lieu à la comptabilisation d'un crédit de 124 721 \$ découlant d'une note de crédit émise par le fournisseur et d'une dépense de 1 990 540 \$ en 2022.

20- ENGINEERING STUDY OF A LITHIUM HYDROXIDE PLANT

During the year, work relating to an engineering study for a chemical plant to produce high quality lithium hydroxide monohydrate for the electric vehicle battery and energy storage system industries carried out by the Corporation, resulted in the recognition of a credit of \$124,721 arising from a credit note issued by the supplier and an expense of \$1,990,540 in 2022.

21- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

21- ADDITIONAL INFORMATION RELATED TO CASH FLOWS

Net change in non-cash operating working capital items:

	31 août / August 31, 2023	31 août / August 31, 2022	
	\$	\$	
Autres débiteurs	(11 930)	(320 178)	Other receivables
Taxes à recevoir	173 837	(381 073)	Taxes receivable
Frais payés d'avance	171 050	(311 513)	Prepaid expenses
Crédits d'impôt miniers à recevoir	(140 460)	(317 693)	Mining tax credits receivable
Créditeurs et charges à payer	(2 446 283)	(484 936)	Accounts payable and accrued liabilities
	<u>(2 253 786)</u>	<u>(1 815 393)</u>	

**21- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AUX FLUX DE TRÉSORERIE (suite)**

Éléments sans incidence sur la trésorerie :

	31 août / August 31, 2023
	\$
Variation des actifs de prospection et d'évaluation inclus dans les créditeurs et charges à payer	3 478 728
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	1 024 392
Frais d'émission d'actions pour options aux courtiers et à des intervenants	-
Charge de désactualisation et d'intérêts sur la dette à long terme incluse dans les actifs de prospection et d'évaluation	-

**21- ADDITIONAL INFORMATION RELATED TO
CASH FLOWS (continued)**

Items not affecting cash:

	31 août / August 31, 2022
	\$
Change in exploration and evaluation assets included in accounts payable and accrued liabilities	1 296 135
Tax credit related to resources and mining tax credit	538 111
Share issuance expenses for brokers and intermediaries' options	733 078
Accretion and interest expense on long-term debt included in exploration and evaluation assets	66 929

22- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

Transactions avec les principaux dirigeants et les membres du conseil d'administration

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2023, la Société a engagé des frais d'aménagement et de mise en valeur de 666 758 \$ (887 413 \$ en 2022) auprès de la société Consul-Teck Exploration Minière inc., une société dont le chef de la direction est un actionnaire. En relation avec ces transactions, un montant de 23 846 \$ était à payer au 31 août 2023 (287 231 \$ en 2022).

Le chef de la direction de la Société détient 1 % du produit de fonderie net sur certains titres miniers des propriétés Duval, Lemare, Nisk et Valiquette et 2 % du produit de fonderie net sur certains titres miniers de la propriété Rose lithium-tantale.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

22- RELATED PARTY TRANSACTIONS

Transactions with key executives and with members of the Board of Directors

During the year ended August 31, 2023, the Corporation incurred development expenses of \$666,758 (2022 - \$887,413) with Consul-Teck Exploration Minière Inc., a company of which the Chief Executive Officer is a shareholder. In relation with these transactions, an amount of \$23,846 was payable as at August 31, 2023 (2022 - \$287,231).

The Corporation's Chief Executive Officer owns a 1% NSR on some of the claims of the Duval, Lemare, Nisk and Valiquette properties and 2% NSR on some of the claims of the Rose Lithium-Tantalum property.

These transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed to by the related parties.

22- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES (suite)

Transactions avec les principaux dirigeants et les membres du conseil d'administration (suite)

Le tableau qui suit illustre la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs de la Société :

	31 août / August 31, 2023
	\$
Salaires et charges sociales des dirigeants	2 723 505
Rémunération à titre d'administrateur	185 456
Rémunération et paiements fondés sur des actions	1 021 392
	<u>3 930 353</u>

22- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

Transactions with key executives and with members of the Board of Directors (continued)

The following table reflects the remuneration of key management and directors of the Corporation:

	31 août / August 31, 2022
	\$
Management salaries and fringe benefits	1 571 438
Directors' fees	90 564
Compensation and share-based payments	503 300
	<u>2 165 302</u>

23- PASSIFS ÉVENTUELS

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

23- CONTINGENT LIABILITIES

The Corporation's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are difficult to identify, in terms of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of management, the Corporation is in conformity with the laws and regulations.

24- ENGAGEMENTS

Le plan de de réhabilitation et de restauration de la Société concernant le projet Rose lithium-tantale a été accepté par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles de la province de Québec (MERN) en mai 2022. Ce plan est assorti d'une garantie financière couvrant le coût de la restauration de l'ensemble du site minier s'élevant à 21 692 923 \$. En septembre 2022, un versement égal à la moitié de ce montant a été effectué sous forme de cautionnement par une compagnie d'assurance et ce, par souci de préserver les liquidités de la Société. En mai 2023, un versement égal à la moitié du versement de septembre 2022 a été effectué selon les mêmes termes que le versement de septembre 2022. Le dernier versement devra être effectué mai 2024. La Société fournira à la compagnie d'assurance une garantie sous la forme d'une lettre de crédit irrévocable d'une banque canadienne, pour un

24- COMMITMENTS

The Corporation's rehabilitation and restoration plan for the Rose Lithium-Tantalum project was accepted by the Ministry of Energy and Natural Resources of the province of Québec (MERN) in May 2022. This plan is accompanied by a financial guarantee covering the cost of restoring the entire mine site amounting to \$21,692,923. In September 2022, a payment equal to half of this amount was made in the form of a bond by an insurance company, in order to preserve the Corporation's liquidity. In May 2023, a payment equal to half the September 2022 payment was made under the same terms as the September 2022 payment. The final installment is due in May 2024. The Corporation will provide the insurance company with a guarantee in the form of an irrevocable letter of credit from a Canadian bank, for an amount equal to 25% of the bonded amount, adjustable with each subsequent change to the

24- ENGAGEMENTS (suite)

montant égal à 25 % du montant cautionné, ajustable à chaque changement apporté subséquemment au solde de cautionnement pour s'assurer qu'il est à tout moment égal à au moins 25 % du montant cautionné. En lien avec ce cautionnement, la Société doit payer des frais annuels équivalents à 2 % du montant cautionné. Ces frais sont présentés en augmentation des frais de prospection et d'évaluation de la propriété Rose lithium-tantale à l'état de la situation financière.

25- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées aux risques financiers suivants :

- a) Risque de marché
- i) Risque de change

La Société effectue certaines transactions en devises étrangères, principalement en dollars américains et en euros. Les soldes des créditeurs et charges à payer libellés dans ces monnaies étrangères s'élevaient à 11 938 \$ CA (8 930 \$ US) et 5 079 \$ CA (2 970 £) au 31 août 2023 et 10 786 \$ CA (8 396 \$ US) et 247 421 \$ CA (190 500 €) au 31 août 2022. Conséquemment, la Société est exposée au risque de fluctuation du taux de change.

L'impact sur la perte nette d'une augmentation ou d'une diminution de 10 % des devises par rapport au dollar canadien serait négligeable.

- ii) Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des conditions du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres aux titres négociables ou des facteurs touchant tous les titres négociés sur le marché. Le risque maximal découlant des titres négociables (instrument financier de Niveau 1) est déterminé par la juste valeur de l'instrument. Au 31 août 2023, en prenant pour hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, une variation de 100 % du cours des actions des titres négociables détenus par la Société aurait changé la perte nette de la Société de 3 372 148 \$. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

24- COMMITMENTS (continued)

bonded balance to ensure that it is at all times equal to at least 25% of the bonded amount. In connection with this bond, the Corporation must pay an annual fee equivalent to 2% of the bonded amount. These costs are presented as an increase in exploration and evaluation costs for the Rose Lithium-Tantalum property in the statement of financial position.

25- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

The Corporation's activities are exposed to following financial risks:

- a) Market risk
- i) Currency risk

The Corporation makes certain transactions in foreign currencies mainly in US dollars and euros. The balances in the accounts payable and accrued liabilities in these foreign currencies were \$11,938 CA (US\$ 8,930) and \$5,079 (2,970 £) as at August 31, 2023 and \$10,786 CA (US\$ 8,396) and \$247,421 CA (190 500 €) as at August 31, 2022. Consequently, the Corporation is exposed to foreign exchange fluctuation.

The impact on the net loss of a 10% increase or decrease in foreign currencies against the Canadian dollar would be negligible.

- ii) Price risk

Price risk is the risk that the value of financial instruments will fluctuate as a result of changes in market conditions (other than those arising from interest rate risk or currency risk), whether those changes are caused by factors specific to marketable securities, or factors affecting all marketable securities (Level 1 financial instrument) traded in the market. The maximum risk resulting from financial instruments held long is determined by the fair value of the instrument. As at August 31, 2023, a 100% change in stock prices of the marketable securities held by the Corporation would have changed the Corporation's net loss by \$3,372,148 with all other factors held constant. In practice, the actual results may differ from this sensitivity analysis and the difference could be material.

25- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des autres débiteurs, des placements et des créditeurs et des charges à payer correspond approximativement à leurs valeurs comptables en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en fonction des flux de trésorerie actualisés au taux applicable à la date de l'état de la situation financière pour un même instrument.

La juste valeur représente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des participants du marché à la date d'évaluation. Les estimations de la juste valeur sont calculées à une date spécifique en tenant compte d'hypothèses concernant les montants, le calendrier des flux de trésorerie futurs estimés et les taux d'actualisation. En conséquence, en raison de sa nature approximative et subjective, la juste valeur ne doit pas être interprétée comme étant réalisable dans le cadre d'un règlement immédiat des instruments financiers.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des autres débiteurs représente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit. Le risque de crédit sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie est limité puisque les parties contractantes sont des sociétés ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales.

25- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)

b) Fair value

The fair value of cash and cash equivalents, other receivables and accounts payable, investments and accrued liabilities approximates their carrying value due to their short-term nature.

The fair value of the long-term debt is determined on the basis of discounted cash flow using the rate applicable at the date of the statement of financial position for a given instrument. The rate is similar to the rate applicable to the long-term debt instruments.

The fair value represents the amount that would be received for the sale of an asset or paid for the transfer of a liability in an orderly transaction between market participants at the measurement date. The fair value estimates are calculated at a specific date taking into consideration assumptions regarding the amounts, the timing of estimated future cash flows and discount rates. Accordingly, due to its approximate and subjective nature, the fair value must not be interpreted as being realizable in an immediate settlement of the financial instruments.

c) Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to meet its obligation and causes the other party to incur a financial loss. The carrying value of cash and cash equivalents and other receivables represents the Corporation's maximum exposure to credit risk. The credit risk on cash and cash equivalents is limited because the contracting parties are entities with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies.

25- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

25- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)

d) Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Corporation will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities. Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Corporation has sufficient financing sources. The Corporation establishes budgets to ensure it has the necessary funds to fulfill its obligations.

	Valeur comptable / Carrying amount	Flux de trésorerie contractuels / Contractual cashflows	De 0 à 12 mois / 0 to 12 months	
	\$	\$	\$	
Créditeurs et charges à payer	4 053 962	4 053 962	4 053 962	Accounts payable and accrued liabilities

La Société aura besoin d'importants financements supplémentaires à court et à long terme afin d'aller de l'avant avec son projet minier Rose lithium-tantale. Se reporter à la note 2.

The Corporation will need significant additional funding in the near and long term in order to move forward on its mining project Rose Lithium-Tantalum. See Note 2.

26- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

La Société définit maintenant le capital qu'elle gère comme étant les capitaux propres. Au 31 août 2023, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui totalisent 72 064 144 \$. Lors de la gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants : a) s'assurer que l'entité continue d'être en exploitation; b) augmenter la valeur des actifs de l'entité; et c) obtenir des rendements optimaux pour les actionnaires. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et de prospection et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais de prospection et d'évaluation, ses activités d'investissement, ses besoins en fonds de roulement et d'augmenter la valeur des actifs de l'entité et d'obtenir des rendements optimaux pour les actionnaires.

La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accreditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection admissibles. Au cours de l'exercice, la Société a respecté ses exigences réglementaires. La Société n'a pas de politique de dividendes.

26- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

The Corporation defines capital that it manages as shareholders' equity. As at August 31, 2023, the capital of the Corporation consisted of equity amounting to \$72,064,144. When managing capital, the Corporation's objectives are a) to ensure the entity continues as a going concern; b) to increase the value of the entity's assets; and c) to achieve optimal returns for its shareholders. The Corporation's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It also has the objective to have sufficient cash to finance its activities, working capital requirements and to increase the value of the entity's assets and to achieve optimal returns to shareholders.

The Corporation is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through share financing. These funds have to be incurred for eligible exploration expenses. During the year, the Corporation has respected all of its regulatory requirements. The Corporation has no dividend policy.

26- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL (suite)

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 31 août 2023.

27- ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 5 septembre 2023, la Société a annoncé les résultats de plusieurs horizons de pegmatite à lithium-tantale avec des résultats d'échantillonnage de prospection positifs sur ses propriétés Duval et Lemare.

Le 6 septembre 2023, la Société a renouvelé un certificat de dépôt garanti non rachetable de 2 854 332 \$, renouvelable auprès d'une institution financière canadienne, à titre de garantie pour la lettre de crédit émise par cette institution financière. Ce certificat porte intérêt à un taux de 5,25 % venant à échéance en mars 2024.

Le 12 septembre 2023, la Société a annoncé que, depuis la reprise des travaux d'exploration sur le projet Rose lithium-tantale les équipes de terrain ont fait la découverte de plusieurs nouveaux affleurements de pegmatite contenant du spodumène. Plusieurs nouveaux secteurs de découverte ont été identifiés dans l'essai de pegmatites Rose. À ce jour, quatre affleurements de pegmatite contenant du spodumène ont été identifiés dans le nouveau secteur de découverte.

Le 18 septembre 2023, la Société a annoncé avoir conclu un bail minier avec le ministre des Ressources naturelles et des Forêts du Québec relativement au projet Rose lithium-tantale. Le bail minier donne le droit à son titulaire d'exploiter les substances minérales dans le cadre du projet Rose lithium-tantale. Le bail minier est accordé pour une période de 20 ans.

Le 12 octobre 2023, la Société a annoncé avoir procédé à la commande d'achat de l'équipement ayant le plus long délai de fabrication et de livraison, soit les transformateurs (315 kV à 25 kV) pour la station électrique principale du projet Rose lithium-tantale.

Le 30 octobre 2023, la Société a annoncé avoir obtenu l'exemption d'assèchement de Transports Canada nécessaire à l'élaboration du projet Rose lithium-tantale.

26- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL (continued)

There were no significant changes in the Corporation's approach to capital management during the year ended August 31, 2023.

27- SUBSEQUENT EVENTS

On September 5, 2023, the Corporation announced the results of exploration of multiple lithium-tantalum pegmatite trends with positive prospecting sampling results on the Duval and Lemare sites.

On September 6, 2023, the Corporation renewed a non-redeemable guaranteed certificate of deposit of \$2,854,332, renewable with a Canadian financial institution, as security for the letter of credit issued by this financial institution. The certificate bears interest at 5.25% and matures in March 2024.

On September 12, 2023, the Corporation announced that, since the restart of exploration work on the Rose Lithium-Tantalum Project field crews have successfully discovered several new spodumene-bearing pegmatite outcrops. Several new discovery areas have been identified in the Rose pegmatite swarm. To date, four spodumene-bearing pegmatite outcrops have been identified in the New Discovery Area.

On September 18, 2023, the Corporation announced that it has entered into a mining lease with the Québec Minister of Natural Resources and Forests for the Rose Lithium-Tantalum project. The mining lease gives the holder the right to mine mineral substances for the Rose Lithium-Tantalum project. The mining lease is granted for a period of 20 years.

On October 12, 2023, the Corporation announced that it had ordered the equipment with the longest lead time to manufacture, namely the transformers (315 kV to 25 kV) for the main power station of the Rose lithium-tantalum project.

On October 30, 2023, the Corporation announced that it obtained Transport Canada dewatering exemption necessary for the development of the Rose Lithium-Tantalum project.

27- ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN (suite)

Le 8 novembre 2023, la Société a renouvelé un certificat de dépôt garanti non rachetable de 1 355 808 \$, renouvelable auprès d'une institution financière canadienne, à titre de garantie pour la lettre de crédit émise par cette institution financière. Ce certificat porte intérêt à un taux de 5,33 % venant à échéance en mai 2024.

27- SUBSEQUENT EVENTS (continued)

On November 8, 2023, the Corporation renewed a non-redeemable guaranteed certificate of deposit of \$1,355,808, renewable with a Canadian financial institution, as security for the letter of credit issued by this financial institution. The certificate bears interest at 5.33% and matures in May 2024.